

PROMOTION DU SECTEUR MINIER

L'Algérie à la recherche de nouveaux partenaires

L'Algérie, qu'il s'agisse de minéraux critiques ou de gemmes, a entrepris de réévaluer sa vision du secteur minier. Depuis quelques années, elle a mis en avant ses ambitions pour le développement de ce secteur stratégique, en déployant sa stratégie à l'international. Dans cette dynamique, la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Karima Tafer, a souligné, mardi, à Cape Town (Afrique du Sud), les efforts de l'Algérie pour le développement de ce secteur. Elle a mis en avant les opportunités prometteuses qu'il offre, soutenues par un programme gouvernemental ambitieux visant à renforcer la position du pays dans l'industrie minière mondiale. P 3



LA 19^e ÉDITION DU SIPHAL S'OUVRE À ALGER

La pharmacie dans la prise en charge du cancer

La 19^e édition du Salon International de la Pharmacie en Algérie (SIPHAL) a ouvert ses portes hier au Palais des Expositions, Pins Maritimes « SAFEX » d'Alger. Placé sous le parrainage du ministre de la Santé et du ministre de la Production pharmaceutique, cet événement d'envergure, qui se déroulera jusqu'au 8 février courant, a pour thème central : « La pharmacie dans la prise en charge du cancer ».

P 2

CACOBATPH

80 000 travailleurs du BTPH indemnisés en 2024

En 2024, près de 80 000 travailleurs du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) ont été indemnisés en raison des interruptions de travail causées par les aléas climatiques. Un total de 5 000 dossiers a été étudié et validé, permettant ainsi le versement de 444 millions de dinars aux entreprises concernées. Ce mécanisme, selon Abdelmadjid Chekari, directeur général de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des Secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH), est essentiel pour garantir la protection sociale des salariés exposés aux conditions météorologiques extrêmes.

P 2

CRÉATION D'EMPLOIS, HAUSSE DU POUVOIR D'ACHAT, ...

Les suggestions du SG de l'UGTA

Dans un contexte économique difficile, marqué par de nombreux défis, l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) entend jouer un rôle clé dans la défense des intérêts des travailleurs et dans la relance de l'économie nationale. À travers un dialogue social renforcé et des propositions concrètes, la centrale syndicale souligne la nécessité d'une restructuration du marché du travail et d'une revalorisation du pouvoir d'achat, afin de contrer l'inflation galopante, a indiqué Amar Takdjout, secrétaire général de l'UGTA.

P 5

3E SALON METAL, STEEL AND MINING
ALGERIA EXPO 2025

**Près de 190 exposants
attendus à Alger** P 2

SONATRACH-ENSP

**Signature d'un contrat
d'industrialisation d'un
Brevet de Recherche** P 5

CRÉATION DE FERMES AQUACOLES

**Attribution de 110
concessions sur le littoral
algérien** P 5

INDUSTRIE DU TEXTILE ET
DU CUIR

Signature d’une
convention
entre le Groupe
”GETEX” et la
Sart-up ”Diar
Dzair”

Une convention de partenariat stratégique a été signée, mardi, entre le Groupe Textiles et Cuirs (GETEX) et la start-up "Diar Dzair" spécialisée dans le commerce électronique et l'innovation, en vue de promouvoir les produits du Groupe public via les espaces en ligne et de l'accompagner pour réaliser une transformation numérique globale. Cette convention a été signée par le Président directeur général de "GETEX", Toufik Berkani, et le directeur général de "Diar Dzair", Abderraouf Saighi, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. En vertu de ce partenariat, la start-up accompagnera le Groupe, toutes filiales confondues, en lui assurant une plateforme numérique d'e-commerce pour commercialiser ses produits à travers l'ensemble du territoire national, a précisé M. Saighi, soulignant qu'elle assurera également, par le biais de l'une de ses filiales, la livraison des commandes via son réseau de distribution disponible dans les 58 wilayas.

SANTÉ PUBLIQUE

Le ministre de la
Santé rencontre
les membres du
SNPSP

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a rencontré les membres du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), dans le cadre d'une série de consultations et de rencontres qu'il mène avec les partenaires sociaux, indique mercredi un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est tenue mardi, a été l'occasion de réaffirmer l'importance du dialogue pour parvenir à des "solutions satisfaisantes" pour tous les corps, d'aborder les questions relatives aux lacunes constatées et enregistrées par ce syndicat concernant le nouveau statut, tout en tenant compte de toutes les propositions et points soulevés, précise la même source. Après avoir écouté les préoccupations du SNPSP, M. Saihi a souligné l'importance du dialogue et de la concertation pour trouver des solutions et soumettre des propositions dans "les plus brefs délais" à la commission chargée d'examiner les dysfonctionnements, afin de les porter à l'attention de l'instance compétente, ajoute le communiqué.

CACOBATPH

80 000 travailleurs du BTPH
indemnisés en 2024

En 2024, près de 80 000 travailleurs du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) ont été indemnisés en raison des interruptions de travail causées par les aléas climatiques. Un total de 5 000 dossiers a été étudié et validé, permettant ainsi le versement de 444 millions de dinars aux entreprises concernées. Ce mécanisme, selon Abdelmadjid Chekari, directeur général de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des Secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH), est essentiel pour garantir la protection sociale des salariés exposés aux conditions météorologiques extrêmes.

Par Mourad A.

Lors de son intervention sur la « Chaîne I » de la radio nationale, Chekari a souligné le rôle central joué par la CACOBATPH dans la compensation des pertes salariales des travailleurs du BTPH en cas d'arrêts de chantier dus aux intempéries. « Ce dispositif permet d'assurer un filet de sécurité pour les salariés tout en garantissant la continuité des entreprises », a-t-il expliqué. En effet, les indemnisations atteignent 75 % du salaire de base, ce qui assure un minimum de stabilité financière aux ouvriers lors des arrêts forcés. En 2024, cette compensation a été d'autant plus cruciale face aux intempéries exceptionnelles ayant frappé le pays en début d'année. Les fortes précipitations de 2024 ont entraîné la fermeture temporaire de nombreux chantiers à travers le pays. À ce jour, 1 900 nouveaux dossiers ont été déposés en lien avec ces interruptions, et 300 d'entre eux ont déjà été traités. « Nos équipes poursuivent le traitement des demandes pour assurer un versement rapide des indemnités », a précisé Chekari. D'après le SG de la CACOBATPH, Depuis 2016, le champ d'action de la caisse a été étendu pour inclure les arrêts de travail causés par des températures extrêmes, no-

tamment dans le Sud du pays. Il a ajouté que cette couverture a été généralisée en 2019 à l'ensemble des 58 wilayas du pays. Selon lui, cette avancée majeure fait de l'Algérie un acteur pionnier dans la prise en charge des effets des conditions climatiques extrêmes sur l'emploi dans le secteur du BTPH. « Cette extension de la couverture est essentielle pour soutenir les travailleurs confrontés à des conditions météorologiques particulièrement difficiles, et pour préserver la stabilité des entreprises dans ces régions », a-t-il précisé. Cependant, Chekari a souligné que les indemnisations restent limitées à 200 heures par an, soit environ 40 jours de travail, afin de garantir un équilibre entre le soutien financier aux travailleurs et le maintien de l'activité économique, une condition indispensable pour la pérennité du secteur.

61 000 travailleurs non déclarés découverts
en 2024

Le SG a également évoqué les résultats financiers de la caisse, affirmant que depuis sa création en 1997, la caisse n'a enregistré aucun déficit financier. En 2024, la caisse a franchi un cap important, atteignant un total de 56 000 entreprises affiliées, soit une augmentation de 14 % par rapport à

l'année précédente. « Cela reflète non seulement la vitalité du secteur, mais aussi l'amélioration continue du climat économique », a-t-il souligné. En ce qui concerne la gestion financière de la caisse, il a indiqué que « les cotisations collectées en 2024 ont dépassé 31,6 milliards de dinars, un chiffre qui témoigne de la solidité et de la performance de notre système ». Il a également précisé que cette gestion efficace a permis à la caisse de recevoir récemment la certification "Système de gestion intégrée", un label qui garantit des standards élevés en matière d'administration et de services.

L'année 2024 a également été marquée par des contrôles renforcés dans le secteur : 43 000 entreprises ont été inspectées, ce qui a permis de découvrir l'existence de 61 000 travailleurs non déclarés. Ces efforts visent à corriger les irrégularités et à renforcer l'équité sociale dans le secteur. Parallèlement, la caisse a accéléré sa digitalisation, en mettant en place une plateforme en ligne permettant aux entreprises de déclarer et payer leurs cotisations plus facilement. « Nous voulons simplifier les démarches et garantir un accès rapide aux services », a conclu Chekari.

LA 19^e ÉDITION DU SIPHAL S'OUVRE À ALGER

La pharmacie dans la prise en charge du cancer

Par Sirine R.

La 19^e édition du Salon International de la Pharmacie en Algérie (SIPHAL) a ouvert ses portes hier au Palais des Expositions, Pins Maritimes « SAFEX » d'Alger. Placé sous le parrainage du ministre de la Santé et du ministre de la Production pharmaceutique, cet événement d'envergure, qui se déroulera jusqu'au 8 février courant, a pour thème central : « La pharmacie dans la prise en charge du cancer ». Yacine LOUBER, pharmacien et directeur du Salon International de la Pharmacie en Algérie, a expliqué que le choix de cette thématique « a été motivé par la grande priorité accordée par les hautes autorités du pays, à leur tête M. le Président de la République, ainsi que par le nouveau plan de lutte et de prévention contre le cancer, élaboré par la nouvelle commission nationale ins-

tallée à cet effet, et dans lequel les pharmaciens, aussi bien hospitaliers qu'officiels, ont un grand rôle à jouer de par leur proximité avec les patients ». Ce rendez-vous incontournable de la Pharmacie réunira 170 exposants couvrant l'ensemble de la chaîne pharmaceutique, de la production, importation, promotion et distribution, ainsi que des représentants d'institutions publiques et d'organisations professionnelles. Une affluence prévue de 10 000 visiteurs, professionnels de santé, pharmacien d'officine, pharmaciens hospitaliers et d'industrie, experts du secteur et bien entendu étudiants. Durant le salon international SIPHAL 2025, quatre journées scientifiques seront dédiées à 25 présentations approfondies sur des sujets clés liés à la pharmacie dans la prise en charge du cancer. «Le programme scientifique se décline en

symposiums, communications et débats qui aborderont les principaux axes de la chaîne de soins, notamment les plans cancer et leur financement, le rôle du pharmacien dans la prise en charge du cancer, la dispensation des cytotoxiques, la production nationale, la distribution sans oublier l'innovation et son impact en Algérie, communication présentée par l'illustre M. Mohand Sidi Said», a souligné Yacine LOUBER lors d'une conférence de presse. Une mobilisation et un engouement qui ont consacré le SIPHAL au fil des éditions, «dont nous célébrerons la 20^{ème} édition en 2026 inchallah, en une tribune d'expression privilégiée et un espace d'échanges, de débats et de formation continue de référence, qui permet aux professionnels de la santé l'actualisation de leurs connaissances concernant l'évolution du secteur», conclut-il.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PROMOTION DU SECTEUR MINIER

L'Algérie à la recherche de nouveaux partenaires

L'Algérie, qu'il s'agisse de minéraux critiques ou de gemmes, a entrepris de réévaluer sa vision du secteur minier. Depuis quelques années, elle a mis en avant ses ambitions pour le développement de ce secteur stratégique, en déployant sa stratégie à l'international. Le plan d'action (2020-2024), initié par les autorités publiques afin de redynamiser le secteur minier et de contribuer de manière significative à la croissance nationale, commence à porter ses fruits.

Par Réda Hadi

Dans cette dynamique, la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Karima Tafer, a souligné, mardi, à Cape Town (Afrique du Sud), les efforts de l'Algérie pour le développement de ce secteur. Elle a mis en avant les opportunités prometteuses qu'il offre, soutenues par un programme gouvernemental ambitieux visant à renforcer la position du pays dans l'industrie minière mondiale. Lors de sa participation à l'ouverture de l'exposition "Mining INDABA", à la tête d'une délégation officielle composée de cadres du ministère, de représentants du Groupe SONAREM et de l'Agence du Service géologique de l'Algérie (ASGA), Mme Tafer a évoqué les principaux axes de la stratégie nationale dans ce domaine, soulignant que «le secteur des Mines en Algérie regorgeait d'opportunités prometteuses appuyées par un programme gouvernemental ambitieux visant à drainer les investissements et à renforcer l'attractivité du secteur». Riche d'une réserve minière diversifiée, notamment en matière de métaux critiques et rares, l'Algérie est résolument déterminée à mettre en valeur sa richesse en s'appuyant sur des partenariats avec des acteurs étrangers. D'autant plus que l'Algérie possède des réserves en terres rares dont l'ampleur reste largement méconnue à ce jour. Il a d'ailleurs été prouvé que ces réserves figurent parmi les plus importantes au monde. Ces terres rares couvrent de vastes étendues et recèlent plusieurs métaux aux propriétés élec-

tomagnétiques, tels que les lanthanides, le scandium et l'yttrium. Ces métaux sont essentiels dans la fabrication des nouvelles technologies, notamment pour les batteries de véhicules électriques et les smartphones. Et c'est pour cela, que le développement du secteur minier figure aujourd'hui au cœur de l'action du gouvernement pour les années à venir en raison de son poids dans le développement économique du pays qui cherche à réduire davantage sa dépendance aux hydrocarbures. Sur ce point, la Secrétaire d'Etat a affirmé que l'Algérie est déterminée «à promouvoir le secteur minier et à renforcer l'exploitation des ressources minières du pays et faire de ce secteur l'un des principaux piliers du développement économique durable» Mme Tafer a, lors de cet événement, exprimé la volonté de l'Algérie d'établir des partenariats durables avec les différents acteurs de l'industrie minière. La Secrétaire d'Etat a également participé aux travaux du «Dialogue Afrique-Corée du sud sur les minéraux critiques», tenu en marge des activités du "Mining INDABA 2025", qui a regroupé des représentants de gouvernements et de chefs d'entreprises de Corée du sud et de plusieurs pays africains. Par ailleurs, «le dialogue s'est axé sur l'exploration d'opportunités de coopération dans le secteur des minéraux critiques et stratégiques, en vue de renforcer les partenariats bilatéraux et de développer des chaînes d'approvisionnement durables», ajoute la même source qui a précisé que cette rencontre vient suite «aux engagements issus du 1er Sommet Corée du sud-Afrique, tenu à Séoul en juin 2024, lors

duquel il a été convenu du lancement d'un dialogue commun pour renforcer la coopération dans ce domaine vital des industries d'avenir». Lors de ce dialogue, la vice-ministre sud-coréenne de l'industrie, Kang Insun a mis l'accent sur l'importance de renforcer le partenariat entre la Corée du Sud et les Etats africains dans le domaine des minéraux stratégiques. L'exposition "Mining Indaba", organisé du 3 au 6 février, est une plateforme importante qui regroupe les décideurs et les experts industriels, en vue de discuter des stratégies de développement des minéraux stratégiques en Afrique. La participation de la délégation algérienne intervient dans le cadre des orientations stratégiques visant à développer les industries minières en Algérie et à renforcer la coopération dans l'exploitation des minéraux stratégiques avec les Etats participants, notamment dans le contexte des transformations rapides que connaît l'économie mondiale et de la demande croissante sur ces ressources, indique le communiqué. Mme Tafer a eu des entretiens avec le ministre éthiopien des Mines, Habtamu Tegen, sur "les voies et moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale dans le domaine de la recherche et d'exploration des minéraux, ainsi qu'en matière d'échange des expertises, des expériences et de la formation, outre le développement du capital humain. La secrétaire d'Etat a également rencontré des chefs d'entreprises et de sociétés internationales activant dans le domaine minier, notamment dans l'industrie manufacturière des ressources minérales.

3^e SALON METAL, STEEL AND MINING ALGERIA EXPO 2025

Près de 190 exposants attendus à Alger

La 3^e édition du Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers (Metal, Steel and Mining Algeria Expo 2025) se tiendra du 23 au 26 février au Palais des expositions (Alger), indique un communiqué des organisateurs. Le Salon international verra la participation de

près de 70 entreprises algériennes et de 120 sociétés étrangères de cinq pays dont la Chine en tant qu'invitée d'honneur de cette troisième édition, selon les organisateurs qui s'attendent à accueillir près de 5.000 visiteurs professionnels. Le programme de cette manifestation prévoit

des activités et des ateliers interactifs, offrant un espace d'échange et de partage d'expériences et de connaissances entre les participants et les experts, outre des opportunités d'investissement et de communication avec les visiteurs professionnels, selon la même source. La précé-

dente édition du Salon a eu lieu en mars 2024, avec la participation de 100 exposants d'Algérie et de pays étrangers, dont la Russie, invitée d'honneur. L'événement a permis de conclure des accords entre des entreprises et des opérateurs du secteur du fer, de l'acier et des produits miniers.

Par R E.

ALGÉRIE-BOSNIE-HERZÉGOVINE

Vers un partenariat renforcé dans l'énergie et les mines

Par S R.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables, Mohamed Arkab, a réaffirmé la volonté de l'Algérie de partager son expertise, notamment dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles et des énergies renouvelables avec la Bosnie-Herzégovine. Lors d'une rencontre avec Verdan Laketić, ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie de la République de Bosnie-Herzégovine, accompagné d'une délégation de la société nationale bosnienne d'électricité "Energoinvest", Arkab a souligné les avantages d'une coopération renforcée entre les deux pays. Selon lui, cette collaboration pourrait déboucher sur des projets communs bénéfiques pour les deux pays. Pour sa part, Verdan Laketić a

exprimé sa reconnaissance pour la qualité des relations entre les deux nations et a souligné son engagement à exploiter pleinement les opportunités de coopération, en particulier dans les secteurs de l'électricité, des énergies renouvelables et des mines. Il a également salué le succès de "Energoinvest" en Algérie, qui selon lui, témoigne des grandes potentialités pour renforcer les échanges économiques bilatéraux. Il a annoncé que des efforts étaient en cours pour élargir la présence de l'entreprise en Algérie et intensifier son implication dans les projets futurs, notamment dans les domaines de l'électricité et des énergies renouvelables. Lors de cette rencontre, les deux parties ont souligné l'importance des relations amicales et historiques entre les deux nations, en particulier dans les domaines de l'énergie, des mines

et des énergies renouvelables. Ils ont salué le partenariat fructueux entre Sonelgaz et "Energoinvest", considérant ce modèle de coopération comme un exemple à suivre. Les discussions ont également porté sur des opportunités d'investissement et de partenariat dans les secteurs des hydrocarbures, du gaz naturel liquéfié (GNL), ainsi que sur la production, le transport, la distribution et la transformation de l'électricité. Un accent particulier a été mis sur l'intégration des technologies modernes et sur le renforcement des capacités industrielles locales, notamment dans la fabrication d'équipements et de pièces de rechange pour les industries des hydrocarbures et de l'électricité. Les deux parties ont insisté sur l'importance du transfert de savoir-faire, des technologies, ainsi que de l'élargissement des programmes de forma-

tion pour développer les compétences humaines dans ces secteurs clés. Les discussions ont également abordé les projets d'énergie renouvelable, tels que l'énergie solaire photovoltaïque, l'hydrogène vert et l'énergie éolienne. L'objectif étant d'intégrer ces énergies dans les systèmes électriques afin de soutenir la transition énergétique et d'améliorer l'efficacité énergétique. Le développement de projets liés à l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, ainsi que des études géologiques et l'exploitation des ressources minières, ont aussi été examinés. La rencontre s'est conclue par la réaffirmation de l'importance d'exploiter les opportunités communes et de renforcer le partenariat stratégique entre l'Algérie et la Bosnie-Herzégovine pour le développement de projets durables et bénéfiques pour les deux pays.

ANESRIF

Lancement d'un programme de modernisation de 75 gares ferroviaires

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a lancé un large programme de réhabilitation et de modernisation de 75 gares ferroviaires à travers différentes wilayas du pays, et ce, dans le souci d'améliorer les conditions d'accueil des voyageurs et de moderniser les infrastructures de transport, selon un responsable de l'agence. Dans une déclaration à l'APS, le directeur chargé de l'information à l'ANESRIF, Abdelkader Mazar, a indiqué que ce programme, réparti en trois phases, permettra de moderniser et d'équiper ces gares avec les différents moyens et installations nécessaires au confort des voyageurs. M. Mazar a précisé que l'appel d'offres pour les études relatives à la première phase du programme de réhabilitation et de modernisation, qui concerne 19 gares, a abouti à l'attribution du marché à un consortium de bureaux d'études algériens composé de trois entreprises, dont la Société d'études techniques et de l'ingénierie du rail "Setirail", une filiale du groupe public de construction ferroviaire (GCF). La liste des gares concernées par cette phase comprend celles de Hussein Dey, Baba Ali et Bir Touta (wilaya d'Alger), Blida, ainsi que Boumedfaa et El Attaf (wilaya de Ain Defla), Chlef, Ghardaïa, ainsi que Bouira, El Asnam, El Aadjiba, El Kseur et Mansoura (wilaya de Bouira), Ilmaten (wilaya de Béjaïa), El Achir et El Anasser (wilaya de Bordj Bou Arreridj), El Gourzi et Oued Hmimim (wilaya de Constantine). Dans le cadre de ce programme, l'ANESRIF commencera la construction d'une nouvelle station à Alger, a indiqué M. Mazar, précisant que cette station, "qui sera la vitrine de la capitale du pays, est l'une des principales infrastructures de transport réalisées par l'agence, et ce, selon des normes mondiales, avec des équipements modernes et une architecture prestigieuse reflétant la culture et l'histoire de l'Algérie".

Par R E.

INDUSTRIE

Le ministre Sifi Ghrieb reçoit des députés de l’APN représentant la wilaya d’Annaba

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb a reçu des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) représentant la circonscription électorale d'Annaba, avec lesquels il a évoqué les préoccupations des citoyens et des opérateurs économiques liées au secteur industriel dans cette wilaya, a indiqué un communiqué du ministère. Tenue mardi au siège du ministère, cette rencontre à laquelle ont pris part les députés Reda Amrane, Abdelouahab Daïra et Abdelouahab Tbessi ainsi que des cadres du ministère, a porté sur les préoccupations liées aux entreprises industrielles publiques, au secteur public commercial, à l'aménagement des zones industrielles et au foncier industriel, lit-on dans le communiqué. M. Ghrieb a apporté des réponses, des propositions et des solutions aux préoccupations soulevées qui "seront prises en charge au cas par cas", faisant savoir qu'un bureau vert sera créé au niveau du ministère pour une prise charge urgente des projets structurants à forte valeur ajoutée ainsi que des projets prioritaires, selon la même source. Le ministre a saisi cette occasion pour présenter les grandes lignes de la stratégie du secteur élaborée par son département ministériel ainsi que les mécanismes de sa mise en œuvre, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, conclut le communiqué.

ASSURANCES

Signature d’une convention de partenariat entre la CNMA et l’UGCAA

La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) ont signé, mardi à Alger, une convention-cadre de partenariat et d'assurance, a indiqué la mutualité agricole dans un communiqué. Cette convention a été signée par le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles et le secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi, en marge de la cérémonie d'ouverture officielle des travaux du 7e congrès de l'UGCAA, a précisé la même source. A travers cette convention, les deux parties s'engagent "à développer trois principaux axes, la création d'un partenariat solide gagnant-gagnant, la promotion des relations bilatérales exceptionnelles pour répondre au mieux aux besoins de l'UGCAA et la prévention des risques à travers un échange régulier d'informations, d'expertise et de bonne pratique collaborative pour solutionner les risques potentiels pour la stabilité et la sécurité de leurs activités". Dans ce contexte, la mutualité agricole a souligné que l'UGCAA est un "important intermédiaire entre l'Etat et les commerçants dans le cadre de la régulation du marché" et qu'elle est "composée de plusieurs fédérations nationales qui couvrent les différents domaines d'activités commerciales et œuvre pour le règlement des problèmes que rencontrent les commerçants". Avec ce nouvel engagement, "la CNMA diversifie son panel de partenariat dans son domaine de prédilection en tant qu'assureur conseil par excellence dans les assurances, la prévention et la gestion des risques", est-il également mentionné dans le communiqué. Cette convention permettra "sans nul doute à la CNMA, de faire valoir sa plus-value pour la mise en place d'un environnement favorable à la pérennisation et au développement de l'activité des adhérents de l'UGCAA", a-t-on encore souligné de même source.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Cîcture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	par	Rend Net %	Volumetransigé	Valeurtransigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	0,00	-1,33	8,10	7,14	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 370,00	NC	0,00	0,48	2,65	7,11	7,59	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 271,00	2270,00	-0,04	0,05	-0,41	11,94	5,51	945	2 145 150,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-2,66	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-10,56	2,03	-	0	0,00

ALGÉRIE-BANGLADESH

Renforcer la coopération dans les domaines de l’énergie et des EnR

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ a reçu, mardi au siège du ministère, une délégation de la République populaire du Bangladesh, conduite par le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Md. Jashim Uddin, en visite en Algérie dans le cadre de la tenue de la deuxième session du mécanisme de concertations politiques bilatérales, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération bilaté-

rales et les perspectives de leur développement dans les domaines de l'énergie, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, a précisé la même source. Les deux parties se sont félicitées "du niveau actuel de la coopération bilatérale", et exprimé "leur volonté de renforcer l'action commune dans les différents secteurs, notamment en ce qui concerne l'échange d'expertise, la formation et le transfert de technologie", selon la même source. Dans ce cadre, M. Yassaâ a évoqué les réalisations de l'Algérie dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, citant le programme national ambitieux pour le développement de

l'énergie solaire, éolienne et de l'hydrogène vert. Il a également souligné que l'Algérie "aspire à devenir un pôle régional de l'énergie propre, grâce à ses grands projets visant à réaliser la transition énergétique, tout en renforçant la coopération internationale dans ce domaine". Pour sa part, M. Jashim Uddin, a fait part de "la volonté de son pays de renforcer les relations de coopération avec l'Algérie et de soutenir les partenariats mutuellement bénéfiques dans les différents domaines prioritaires, notamment dans les secteurs de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables", conclut le communiqué.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L’or stable près de ses records malgré les tensions commerciales

Les cours de l'or sont restés stables mardi, soutenus par la demande pour les valeurs refuges après l'annonce par la Chine de nouveaux droits de douane sur certains produits américains, une décision qui ravive les tensions commerciales entre Pékin et Washington. L'or au comptant s'échangeait à 2.811,59 dollars l'once, après avoir

atteint un sommet historique de 2.830,49 dollars lundi. Les contrats à terme sur l'or aux Etats-Unis ont, quant à eux, reculé de 0,6 % à 2.840,90 dollars. En réponse aux récents droits de douane américains sur ses exportations, la Chine a introduit des mesures de rétorsion ciblant plusieurs produits en provenance des Etats-

Unis. Cette escalade commerciale accentue l'incertitude économique mondiale, bien que le président américain Donald Trump ait proposé un gel des droits de douanes supplémentaires au Mexique et au Canada. Les analystes du marché estiment que l'expansion des barrières douanières pourrait accroître la volatilité des échanges, bénéficiant ainsi

à l'or, traditionnellement prisé comme valeur refuge face aux risques économiques et géopolitiques. Par ailleurs, les investisseurs suivront de près plusieurs indicateurs clés sur l'emploi aux Etats-Unis cette semaine, notamment les chiffres des offres d'emploi et le rapport sur la masse salariale attendu vendredi.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Zerrouki visite l’opérateur Optimum Télécom Algérie-Djezzy

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki a effectué mardi une visite à la société "Optimum Télécom Algérie - Djezzy", où il a inspecté diverses struc-

tures dans le cadre des sorties et rencontres de consultation qu'il mène aux sièges des opérateurs de téléphonie mobile, indique un communiqué du ministère. Lors de cette visite le ministre a visité et inspecté plusieurs structures et installations relevant de "Djezzy" où il s'est, également, enquis des modes de gestion des ressources humaines et des volets commercial et technique. M. Zerrouki a, en outre, visité le nouveau siège de l'entreprise où il a reçu des explications exhaustives sur ses départements en sus des différentes "solutions numériques dévelop-

pées par des compétences nationales en faveur du grand public et des entreprises". Au terme de sa visite, le ministre a suivi un exposé sur les indicateurs et les chiffres réalisés par l'opérateur. S'agissant de la couverture réseau notamment téléphonique, le premier responsable du secteur a appelé à son renforcement à travers le programme du Service universel à l'effet d'optimiser la qualité des prestations fournies aux citoyens, affirmant que ces efforts "seront accompagnés et soutenus par les services du ministère", conclut le communiqué.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 03 فيفري 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 03 Février 2025

Prix du détail ¹ DA / Kg		أسعار التجزئة ² دج / كـلـغـ			
المنتجات		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات
Légumes frais	Pomme de terre	74	89	58	البطاطا
	Tomate	96	112	80	الطماطم
	Oignon sec	51	57	44	البصل الجاف
	Ail sec	503	571	435	الثوم الجاف
	Carotte	68	78	59	الجزر
	Navet	81	92	71	لفت
	Choux fleur	66	74	57	قرنبيط
	Choux	82	91	73	الكرونب
	Courgette	151	166	137	الكوسة
	Haricot vert	350	369	331	الفاصولياء الخضراء
Laitue	98	110	86	الخس	
Fruits frais	Mandarine	120	150	90	الندرين
	Orange	100	130	70	البرتقال
	Citron	110	135	85	الليمون
	Pomme locale	408	517	298	التفاح المحلي
	Datte	526	659	393	التمر
	Banane	433	447	419	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1766	1896	1637	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	337	349	325	الدجاج
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	102	92	حليب البقر (لتر)
					المنتجات ذات الأصل الحيواني

CRÉATION D’EMPLOIS, HAUSSE DU POUVOIR D’ACHAT,...

Les suggestions du SG de l’UGTA

Dans un contexte économique difficile, marqué par de nombreux défis, l’Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) entend jouer un rôle clé dans la défense des intérêts des travailleurs et dans la relance de l’économie nationale. À travers un dialogue social renforcé et des propositions concrètes, la centrale syndicale souligne la nécessité d’une restructuration du marché du travail et d’une revalorisation du pouvoir d’achat, afin de contrer l’inflation galopante, a indiqué Amar Takdjout, secrétaire général de l’UGTA.

Par Mourad A.

S’exprimant sur la « Chaîne III » de la radio nationale, Amar Takdjout a insisté sur la création d’emplois et la protection des travailleurs, considérés comme des axes prioritaires pour l’UGTA. Conscient des difficultés rencontrées par les entreprises publiques et privées, il a plaidé en faveur d’une réorientation des marchés publics en faveur des sociétés nationales. Selon lui, « il faut donner du travail plutôt que de distribuer des aides. Les marchés publics doivent être attribués aux entreprises locales afin de maintenir l’activité et d’éviter les licenciements massifs ». La relance économique, pour M. Takdjout, passe inévitablement par un soutien aux entreprises publiques, qui doivent retrouver leur autonomie et leur capacité d’initiative. Il a également mis en avant la nécessité d’intégrer le secteur informel dans l’économie officielle : « L’intégration des entreprises informelles dans le circuit officiel est essentielle pour renforcer notre tissu économique et créer des emplois stables. » Face à la montée des prix et à l’érosion du pouvoir d’achat, l’UGTA milite activement pour une revalorisation du Salaire National Minimum Garanti (SNMG). Amar Takdjout a précisé que cette revendication a été entendue par le président de la République, qui pourrait bientôt y donner suite. « Nous avons plaidé pour une hausse du

SNMG et le chef de l’État s’est montré réceptif à cette demande. Nous espérons une annonce imminente », a-t-il déclaré. Toutefois, il met en garde contre une approche purement salariale pour résoudre la crise du pouvoir d’achat. Selon lui, une maîtrise des prix et une réforme fiscale ciblée seraient des leviers tout aussi cruciaux. « Une simple hausse des salaires ne suffira pas si elle est immédiatement absorbée par la flambée des prix. Nous devons repenser notre modèle de consommation et renforcer les mécanismes de régulation des prix. Une réduction ciblée de la TVA sur les produits essentiels pourrait également soulager les ménages ». L’UGTA rappelle par ailleurs que la pension de retraite minimale a été portée à 20 000 DZD, une avancée importante, mais qui nécessite une revalorisation régulière pour compenser l’inflation. L’un des autres combats menés par l’UGTA est la réintroduction de la retraite anticipée pour certains secteurs. Bien que cette mesure ait été accordée aux enseignants, qui peuvent désormais partir cinq ans plus tôt sur simple demande, Amar Takdjout estime qu’elle doit être étendue à d’autres professions à forte pénibilité. « Nous devons reconnaître officiellement les métiers pénibles. Les travailleurs du Sud, ceux du bâtiment, de la protection civile ou encore les policiers, qui subissent des conditions particulièrement éprouvantes, doivent pouvoir bénéficier d’un départ anticipé

», a-t-il affirmé. Il insiste également sur la nécessité d’établir des critères précis pour différencier les niveaux de pénibilité et adapter les dispositifs en conséquence. « Il ne s’agit pas d’ouvrir la porte à des départs massifs, mais d’apporter des solutions adaptées aux réalités du terrain », a-t-il ajouté.

Vers un syndicalisme plus moderne et influent

L’UGTA, qui fête cette année son 69e anniversaire, souhaite se repositionner comme une force de proposition incontournable. Pour cela, elle mise sur la formation et l’engagement militant. « Nous avons déjà formé 2 700 syndicalistes et nous ambitionnons d’en former 20 000. Le syndicalisme ne se limite pas aux grèves et aux protestations, il repose également sur la capacité à proposer des solutions », a rappelé Amar Takdjout. Cependant, il a attiré l’attention sur les défis rencontrés dans l’application de la nouvelle loi sur l’exercice du droit syndical. « La limitation des mandats syndicaux pose problème et fait face à des résistances. Il est essentiel d’apporter plus de clarté sur certains articles afin d’éviter toute interprétation erronée. » Dans cette optique, la centrale syndicale prévoit d’organiser une conférence sur l’impact du changement climatique sur l’emploi, témoignant ainsi de sa volonté de s’aligner sur les enjeux mondiaux.

SONATRACH-ENSP

Signature d’un contrat d’industrialisation d’un Brevet de Recherche

Par S R.

Un contrat d’industrialisation d’un brevet de recherche a été signé hier à Alger entre la Direction Centrale Recherche & Développement de SONATRACH et l’Entreprise Nationale de Services aux Puits (ENSP), filiale de SONATRACH, lors d’une cérémonie organisée au siège de la Direction Générale de SONATRACH. Supervi-

sée par le Président Directeur Général, Rachid HACHICHI, ce contrat permettra à l’ENSP d’industrialiser un automate conçu par la Direction Centrale R&D de SONATRACH et breveté par l’Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI), selon un communiqué de Sonatrach. Le contrat prévoit également l’installation de cette nouvelle technologie sur les sites de production de SONATRACH.

Ainsi, 500 puits producteurs, situés à Hassi Messaoud et Hassi R’mel, seront équipés de cette technologie. Cet automate électronique, piloté par une interface digitale intelligente, permet d’ajuster automatiquement les consignes d’injection de gaz (débit) dans les réservoirs d’hydrocarbures, afin de maintenir la pression et augmenter la production des puits. De plus, cet automate présente

des caractéristiques supérieures aux produits similaires importés, comme le pilotage à distance et le dégivrage. Cette signature marque ainsi le début d’une collaboration stratégique pour valoriser les résultats de la recherche développée par SONATRACH à travers ses filiales. Elle témoigne également de l’importance des synergies entre la recherche et l’industrie.

OUARGLA

Le 4^e Salon international «BATISUD» du 8 au 11 février

La 4ème édition du Salon International du Bâtiment, des Travaux publics et des Installations Pétrolières "Batisud" sera tiendra du 8 au 11 février à Ouargla, a-t-on appris mercredi des organisateurs. Le Salon verra la participation de compagnies et entreprises algériennes et étrangères spécialisées dans les activités du bâtiment, des travaux publics et des services pétroliers et gaziers, et les entités concernées par les technologies liées aux activités pétrolières, a fait savoir le responsable de l’entreprise organisatrice "Souf-

Foire", Abderraouf Seddouki. Ces opérateurs économiques et des représentants de compagnies d’envergure mondiale établies en Algérie, ainsi que des organismes administratifs, des entreprises publiques d’assurance et de réassurance ainsi que des institutions bancaires prendront également part à cette manifestation économique pour vulgariser leurs services et les avantages accordés en termes d’octroi de prêts, d’appui et de facilités, a-t-il expliqué. Cette manifestation économique et industrielle sera mise à

profit par les professionnels pour échanger leurs expériences techniques dans les domaines de la construction, des travaux publics et des installations pétrolières, et nouer des relations avec des entreprises étrangères et intervenants dans le domaine des équipements industriels, installations et maintenance. Le Salon sera aussi une occasion pour les participants de conclure des contrats et partenariats entre opérateurs économiques nationaux et étrangers, en plus de la présentation de communications ayant trait au thème de la manifestation. Cet

évènement vise la vulgarisation des développements atteints par les secteurs des bâtiments et des travaux publics, l’encouragement des investissements dans le Sud du pays, la consolidation de la coopération entre acteurs économiques, et la promotion des grands projets et investissements dans le domaine, ont indiqué les organisateurs. Le Salon est initié par l’entreprise "Souf-Foire", avec le concours du groupe Sonatrach, sous le patronage du ministre des Travaux Publics et des Infrastructures de base ainsi que du Wali d’Ouargla.

CRÉATION DE FERMES AQUACOLES

Attribution de 110 concessions sur le littoral algérien

Par R E.

Plus de 110 concessions ont été attribuées à des investisseurs pour la création de fermes aquacoles sur le littoral algérien, dont 24 sont entrées en production, a indiqué, mercredi à Oran, un responsable au niveau du ministère de l’Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. "110 concessions ont été attribuées à des investisseurs pour la création de fermes aquacoles, parmi lesquelles 24 sont entrées en production", a précisé Fouad Guenatri, chargé des études et de synthèse et représentant du ministère à une rencontre régionale pour le développement de l’aquaculture marine, qui a réuni des investisseurs des wilayas d’Oran, Ain Temouchent, Tlemcen et Mostaganem. Les 86 projets restants sont à différentes phases de concrétisation, notamment l’installation des cages flottantes, l’acquisition des équipements, les démarches pour l’acquisition du foncier, entre autres, a-t-il ajouté, expliquant que "cette rencontre vise à déterminer les entraves que rencontrent les investisseurs lors de la concrétisation de leurs projets, pour trouver les solutions adéquates". Cette rencontre est la deuxième du genre, le ministère de tutelle ayant organisé une rencontre au profit des investisseurs du centre du pays, a rappelé le responsable, révélant qu’une troisième rencontre sera prochainement organisée au profit des investisseurs de l’est du pays, l’objectif étant de permettre à un maximum de projets d’entrer en production le plus rapidement possible. "La moyenne de production est de 600 tonnes de poissons par an par ferme aquacole", a-t-il souligné. Le SG de la wilaya d’Oran, Fodil Laidani, a indiqué, pour sa part, dans son allocution à l’ouverture de cette rencontre, que la wilaya d’Oran a enregistré la mise en production de deux projets aquacoles au cours de l’année 2024, portant le nombre global des fermes aquacoles marines à 5, en plus de l’attribution de six nouvelles concessions en 2025. Il a également rappelé qu’une zone de pêche est en cours d’aménagement au niveau de Kristel (daïra de Gdyl), avec une capacité de 10 fermes aquacoles. Pour sa part, le directeur local de la Pêche et de l’Aquaculture, Menouar Maghni Sandid, a déclaré qu’une opération d’assainissement des projets aquacoles a permis de récupérer 124 hectares en 2024, attribués pour 7 projets qui n’ont pas été concrétisés, notant que des mises en demeures ont été envoyées à d’autres investisseurs pour la récupération d’autres terrains.

ADRAR

Plus de 450 foyers à Fenoughil raccordés au gaz naturel

Pas moins de 455 foyers situés dans la commune de Fenoughil (30 km au sud d'Adrar) ont été raccordés au réseau du gaz naturel, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Il s'agit de l'alimentation de 205 foyers au ksar El-Alouchia et de 250 autres répartis entre les ksour d'Ouedgha et de Benehmi, relevant de la même collectivité locale, en gaz naturel via un réseau de distribution de plus de 11 km, a-t-on précisé. Dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité du service public, l'entreprise a mené, en prévision de la saison hivernale, une opération de maintenance des installations gazières à travers la wilaya, a ajouté la même source. Cette opération a touché notamment plus de 1.825 km du réseau de distribution du gaz naturel, 1.044 soupapes à gaz et 78.491 branchements, a-t-on expliqué. Avec près de 31.869 abonnés au réseau de distribution du gaz naturel, l'entreprise poursuit ses efforts dans le cadre de son programme de développement visant à élargir le taux de couverture de cette énergie vitale. Par ailleurs, une rencontre de sensibilisation sur la prévention des risques d'asphyxie au monoxyde de carbone a été organisée au Centre culturel islamique d'Adrar, avec la participation des imams, des mourchidate, ainsi que des cadres du secteur des affaires religieuses et des wakfs. Cette rencontre a été l'occasion de mettre en avant l'importance de la vigilance et de l'entretien des appareils afin d'éviter les accidents liés à la mauvaise utilisation du gaz.

TIZI-OUZOU

Près de 50.000 séances de radiothérapie dispensées en 2024 au CLCC de Draâ Ben-Khedda

Quelque 50.000 séances de radiothérapie ont été dispensées aux malades durant l'année 2024, au Centre de lutte contre le cancer (CLCC) de Draâ Ben-Khedda, à l'Ouest de Tizi-Ouzou, a indiqué mardi un responsable au niveau de cette structure de santé.

S'exprimant à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer (4 février), Dr Ahmed Djadjoua, chef de service oncologie du CLCC a fait savoir que le centre a dispensé durant la même période, dans son hôpital du jour, quelque 30.949 gestes médicaux, un chiffre "énorme", a-t-il estimé, faisant remarquer que le centre accueille des patients de tout le pays. Il y a eu quelque 24.000 patients consultés en oncologie, 2.641 en radiothérapie, 3.900 en hématologie, 513 en oncologie pédiatrique et 558 en chirurgie oncologique, a-t-il détaillé, ajoutant

que la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré 1.600 nouveaux malades du cancer en 2024. Notant que le cancer est "une maladie urgente à laquelle il faudrait répondre en conséquence, ce qui demande beaucoup de moyens", Dr Djadjoua a plaidé pour la mise en place d'une politique de prévention et de dépistage pour prévenir la maladie avant son expansion. "Il y a eu des investissements considérables en infrastructures et en formation de l'élément humain de la part de l'Etat pour lutter contre le cancer, maintenant, il est nécessaire d'investir dans la prévention et

le dépistage pour réduire les coûts exorbitants des soins administrés pour vaincre cette maladie", a-t-il dit. Pour ce faire, il a préconisé "la mise en place d'une politique de dépistage périodique dans les structures de santé de proximité pour prévenir plusieurs cancers qui sont dépistables et qui peuvent guérir à un stade primaire, et partant, réduire les coûts de traitement". "Pour réduire le coût du traitement et contenir cette pathologie, il serait plus judicieux d'investir dans la prévention", a-t-il estimé.

BEJAIA

Plus de 121.000 quintaux d'agrumes récoltés depuis le début de la campagne

Plus de 121.000 quintaux d'agrumes, notamment d'oranges, de mandarines et de citrons ont été récoltés à Bejaia, alors que la campagne n'est qu'à 39 % de son potentiel, laissant augurer une bonne saison, a-t-on appris, mardi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Cette récolte, enregistrée alors que la campagne n'est qu'à 39 % de son potentiel, ce qui augure une bonne saison, a été réalisée sur 774 hectares, a-t-on précisé, soulignant que le verger agrumicole en production occupe une superficie globale de 1.900 hectares totalisant 557.283 arbres. Le rendement réalisé durant la présente campagne de récolte d'agrumes est de plus de 157 quintaux à l'hectare, a-t-on

mentionné. L'orange représente l'essentiel de la production, particulièrement la Thomson Navel avec 47.175 quintaux récoltés, la Washington Navel (39.987 quintaux) et la Valencia Late (400 quintaux). La DSA a également enregistré la récolte de 19.606 quintaux de clémentine sans pépins et 6.300 quintaux de citron. Au vu des chiffres réalisés jusque-là, la DSA s'attend à une récolte globale, en fin de saison (mai-juin), de l'ordre de 400.000 quintaux d'agrumes, sachant que ces données n'intègrent pas la production des particuliers, notamment ceux ne disposant pas de la carte professionnelle d'agriculteur, qui souvent orientent leur récolte vers l'autoconsommation. A la faveur de ces indices, le produit est disponible à foison et en qualité sur les

marchés qui, du reste, affichent une mercuriale abordable, le kilo de ces fruits d'hiver ne dépassant pas 150 DA pour les espèces les plus recherchées, a-t-on constaté. Cette situation est une aubaine pour le citoyen et aussi pour les investisseurs tentés de se spécialiser dans le créneau, spécialement les transformateurs pour la production de confitures et de jus, entre autres, ainsi que les exportateurs, a-t-on souligné à la DSA. A propos d'exportation, des expériences limitées, mais réussies, ont déjà été réalisées en 2024 vers la France et le Canada et au vu de la qualité des fruits engrangés cette saison, beaucoup espèrent rééditer l'expérience, a-t-on souligné de même source.

MILA

Vers le raccordement de 11.000 foyers au réseau de gaz en 2025

Un total de 11.000 foyers répartis sur plusieurs communes de la wilaya de Mila seront raccordés au réseau distribution de gaz naturel en 2025, apprend-on mardi auprès de la directrice locale de l'énergie et des mines, Nihad Ghenam.

Pas moins de 61 projets de raccordement au réseau de gaz d'agglomérations secondaires et de localités reculées sont actuellement en cours de réalisation dans nombre de communes, a précisé à l'APS la même responsable. Les services de la direction de l'énergie et des mines œuvrent actuellement à terminer les procédures administratives relatives au lancement de 24 autres projets similaires dont les travaux seront engagés avant la fin du premier semestre en cours, a affirmé la même

source. Tous ces projets qui mobilisent 5,28 millions DA seront achevés et mis en service "avant la fin de cette année" de sorte à "porter le nombre des foyers desservis par cette énergie à 11.000", a assuré la responsable du secteur.

La même source a rappelé que durant l'année passée, 9.821 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel au terme de la réalisation de 68 projets portant le taux de couverture de la wilaya par le réseau de gaz à 81,2 %

CONSTANTINE

Mise en service «prochaine» de plusieurs sûretés urbaines

Plusieurs sièges de sûretés urbaines seront mis en service "dans les prochains jours" dans nombre de communes de la wilaya de Constantine, a indiqué mardi le wali, Abdelkhalek Sayouda. Dans une déclaration à la presse au terme d'une tournée d'inspection des nouveaux sièges de sûreté en prévision de leur prochaine exploitation, M. Sayouda a affirmé que plusieurs sièges

de sûreté urbaine seront mis en service "prochainement", notamment dans les pôles urbains d'Ain Nahas, Massinissa dans la commune d'El Khroub, Bekira (Hamma Bouziane) et la circonscription administrative Ali Mendjeli qui nécessitent la présence de sûreté pour veiller à la sécurité des personnes et des biens. Ces projets constituent "un plus de qualité pour le système de sûreté urbaine dans la wilaya" et "il a insisté sur la réception de ces infrastructures dans les délais fixés et conformément aux caractéristiques requises", a-t-il affirmé. La sortie du wali a porté sur la visite des chantiers de sièges de sûreté urbaine de la cité Bencheoui (Constantine), de Bekira dans la commune d'Hamma Bouziane et de Retba (commune de Didouche Mourad). Il a également inspecté les projets de sûretés urbaines de la cité 3.500 logements à Massinissa (El

Khroub), de la cité 3.000 logements à Massinissa, de la cité 3.200 logements AADL à Ain Nahas (El Khroub). Dans la circonscription administrative Ali Mendjeli, le wali a inspecté les chantiers des sûretés urbaines de l'unité de voisinage n 14 et de la cité 2.050 logements de l'unité de voisinage n 20, appelées à renforcer la présence sur le terrain des éléments de police et améliorer leurs conditions de travail

Accord mondial ou action unilatérale ? Comment taxer les multinationales ?

Certains voudraient faire de la taxation des multinationales quelque chose d'impossible, du moins sans un certain consensus international. Pourtant, de nombreux économistes nous disent le contraire. Si l'on veut, l'on peut taxer les multinationales, et ce au niveau uniquement français s'il le faut. Ce devient une urgence économique des plus pressantes à l'heure de l'explosion des bénéfices des entreprises multinationales, que l'on se doit d'appréhender pour ce qu'elles sont : des gangsters de la fiscalité.

1^{ère} partie

Le « triomphe de l'injustice fiscale »

Faisons un point sur la situation fiscale des multinationales en France. Depuis 50 ans, une double logique a conduit à une baisse brutale du taux auquel elles sont effectivement imposées. Disons le plus clairement : les multinationales sont au dessus des lois. Cet hold-up fiscal devient extrêmement préoccupant à l'heure où le CAC 40 verse 100 milliards d'euros à ses actionnaires en 2023, via de juteux dividendes ou rachats d'action. Ce manque à gagner fiscal touche en premier lieu le contribuable. Mais il touche aussi, voire surtout, les TPE (Très Petites Entreprises), les PME (Petites et Moyennes Entreprises) et les ETI (Entreprises de taille intermédiaires) qui n'ont pas les mêmes possibilités d'optimisation fiscale. Elles subissent donc une concurrence injuste et déloyale de la part des multinationales. La première logique, la plus scandaleuse, est tout simplement celle de la fraude fiscale. En 1975, la fraude fiscale des firmes multinationales était quasiment nulle. Aujourd'hui, on estime que c'est plus de 10 % des revenus de l'impôt sur les sociétés qui sont perdus à cause de la fraude fiscale. Cela représente dans le cas de la France un manque à gagner direct de presque 10 milliards d'euros. Ainsi, Apple a dans les faits payé pour ses bénéfices dans l'Union Européenne le taux ruineux de 0,005 % d'impôts en 2014, avec la bénédiction de l'Irlande. Apple n'est qu'un exemple parmi d'autres : « Aujourd'hui, 40% des profits des multinationales sont délocalisés chaque année vers des paradis fiscaux », selon l'économiste Gabriel Zucman, les entreprises américaines étant évidemment les championnes en la matière.

La deuxième logique est plus perverse. Cette fraude fiscale, intrinsèquement liée à la libéralisation financière de la mondialisation, se couple et se recoupe avec une logique de concurrence fiscale internationale particulièrement féroce. Au delà de la fraude pure et dure fondée sur une délocalisation des profits, certains pays (l'Irlande par exemple, qui joue sur tous les tableaux de l'enfumade fiscale) baissent leurs taux d'imposition sur les sociétés (avec un taux marginal d'imposition de 12,5 % -en théorie- pour l'Irlande, avant 2024) afin d'attirer de l'activité réelle. Tout aussi dévastatrice pour l'économie, voire plus car elle correspond à une délocalisation de l'activité économique et pas uniquement des bénéfices, cette concurrence fiscale internationale est toutefois légale et rendue très aisée par la mondialisation financière. C'est encore plus vrai au sein de l'Union Européenne où la libre-circulation des capitaux est défendue bec et ongles par la Cour de Justice de l'Union Européenne. Le prix d'une



telle concurrence fiscale est difficile à quantifier, car il n'est pas aisé de construire un contrefactuel permettant d'estimer les mouvements des entreprises en fonction de l'intégration financière. Le bon sens laisse toutefois à penser qu'il est énorme.

Cette concurrence fiscale internationale légale est rendue très aisée par la mondialisation financière. C'est encore plus vrai au sein de l'Union Européenne où la libre-circulation des capitaux est défendue bec et ongles par la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Ces deux tendances, qui coûtent déjà très cher, ont conduit la plupart des pays du monde à baisser leurs impôts sur les sociétés, dans une course au moins-disant. Ainsi, le taux marginal de l'impôt sur les sociétés en France, c'est-à-dire la tranche la plus haute, est passé de 50 % dans les années 70 à 25 % depuis le premier quinquennat Macron. Dans tous les pays développés, ce taux marginal a été peu ou prou divisé par 2 en quarante ans. La concurrence fiscale exerce une pression à la baisse sur la fiscalité des entreprises, ce qui constitue un énorme manque à gagner fiscal, nécessairement compensé par de plus forts impôts sur les particuliers. Cela pèse, et lourdement, sur le pouvoir d'achat des ménages. C'est du gâchis, tant les bénéfices pharaoniques des multinationales opérant en France ne demandent qu'à être taxés. De plus, l'impuissance à récolter les impôts remet en cause la notion même d'État-nation, tant la capacité à lever l'impôt est un principe autant caractéristique que fondateur de la souve-

raineté.

D'aucuns présentent cette émasculatation fiscale comme étant inévitable, voire comme étant un mal pour un bien selon le principe religieux du « ruissellement ». La capacité des États à retrouver des capacités de taxation raisonnables est primordiale. En effet, si les multinationales ne paient rien ou presque rien, c'est forcément le contribuable moyen qui hérite de l'addition. Ce n'est évidemment ni juste ni soutenable, et ce d'autant plus que conjointement à cette baisse de l'impôt, les multinationales sont de plus en plus subventionnées, avec le cas extrême de Sanofi qui a touché plus d'un milliard de Crédit Impôt Recherche sur les 10 dernières années.

Il serait pour le moins démagogique d'avancer qu'il est facile de taxer les multinationales. Mais ce n'est pas facile non pas parce que les États sont réellement impuissants à le faire, mais parce qu'ils abandonnent leur puissance à le faire. Pire, dans le cas des États-Unis ou de la Chine par exemple, c'est parce qu'ils utilisent le pouvoir étatique pour favoriser la fraude fiscale de leurs grands groupes. Pour inverser la tendance, deux cas de figure sont à appréhender. Le premier est celui d'une hypothétique coopération internationale quasi-unanime, où tous les États ou presque voudraient de bonne foi plus taxer les multinationales. Le deuxième est unilatéral.

**L'échec programmé
de la perspective mondiale**

Certains libéraux tentent de faire croire, non sans un certain succès, que seul un alignement des planètes permettrait de taxer les multinationales comme on le souhaiterait. Il faudrait dans cette perspective que la quasi totalité des États se mettent d'accord sur cette nécessité, ce qui, évidemment, a peu de chances d'arriver, en témoigne l'accord sur la taxation des multinationales de l'OCDE datant de 2021

Annoncé en grande pompe à l'automne 2021, l'accord multilatéral porté par l'OCDE s'est révélé pour le moins décevant. Il faut dire en premier lieu que l'ambition était modeste. Plus précisément, si Biden avait initialement proposé un taux de 21 % des bénéfices, l'Europe et le Congrès Américain ont fait pression à la baisse (Bruno Le Maire, alors Ministre de l'Économie, proposant même un taux ruineux de 12,5%). Avec un taux finalement très faible (15%), proche de celui de l'Irlande (12,5%), cet accord avait comme principal objectif affiché l'harmonisation, en fixant un taux permettant d'éviter le dumping fiscal le plus outrancier, sans pour autant donner de véritable marge de manœuvre fiscale aux États qui le souhaiteraient. Mais même cet objectif au rabais ne sera jamais concrétisé. En effet, les États-Unis ont, une fois n'est pas coutume, signé un accord qu'ils n'ont pas ratifié (et qu'ils, selon toute vraisemblance, ne ratifieront probablement jamais). Ils ont donc demandé un délai ; l'accord était censé rentrer en vigueur en 2024, les autres États signataires ont accepté de décaler l'application de la plupart de ses dispositions à 2026. La facilité avec laquelle les États-Unis ont obtenu que l'application de l'accord soit décalée met sérieusement en doute la pensée que les États signataires ont vraiment l'intention et la volonté de l'appliquer réellement un jour.

Annoncé en grande pompe à l'automne 2021, l'accord multilatéral porté par l'OCDE s'est révélé pour le moins décevant. Au delà même de sa non-application probable, l'accord était avant tout esthétique pour ne pas dire cosmétique tant, derrière l'annonce, les astérisques de l'accord prévoyaient, voire programmaient, son inefficacité, au point où des paradis fiscaux comme les îles Caïman l'ont signé. Ainsi, « l'exonération pour substance » (carve-out substance) prévoit que 10 % des activités de chaque multinationale ne soient pas pris en compte dans l'application de l'accord. Plus grave encore, l'accord ne prévoit rien contre les subventions aux entreprises. Autrement dit, les îles Caïman ne devraient plus, si l'accord venait à être appliqué, pouvoir taxer à taux 0 les multinationales américaines.

(A suivre)

ÉGYPTE

Vers un renforcement du commerce de céréales avec l’Ukraine

En Afrique, l’Égypte est le principal producteur et importateur de blé. Face à la hausse de la demande pour les besoins alimentaires et industriels, son marché attire de plus en plus l’attention des fournisseurs étrangers. L’Ukraine envisage d’installer une plateforme logistique en Égypte pour renforcer l’approvisionnement en ses produits agricoles, en l’occurrence des céréales telles que le blé et le maïs ou encore les oléagineux. C’est ce qu’a révélé Vitaliy Koval, ministre ukrainien de l’Agriculture, le 4 février en visite en Égypte, qui précise que l’objectif de Kiev est de développer un centre alimentaire pour transformer localement ses produits et mieux pénétrer ce marché.

« Notre tâche consiste à ce que les agriculteurs ukrainiens ne se contentent pas d’exporter des matières premières, mais utilisent également des zones économiques spéciales pour les transformer », a déclaré pour sa part Mykola Nahorny, l’ambassadeur d’Ukraine en Égypte, dans des propos relayés par Reuters.

L’Ukraine occupe déjà une place de choix dans la fourniture de blé à l’Égypte. Selon les données du département américain de l’agriculture (USDA), les exportations ukrainiennes ont représenté plus de 17 % du stock total de 12,5 millions de tonnes de blé acquis par le pays en 2023/2024, se positionnant ainsi à la deuxième place derrière la Russie.

L’intérêt croissant pour le secteur céréalier égyptien intervient alors que la consommation de blé qui est déjà la plus importante en Afrique, devrait poursuivre sa hausse. L’USDA projette d’ailleurs une augmentation de 150 000 tonnes en 2024/2025, portant la demande totale à près de 20,7 millions de tonnes.

Il faut rappeler qu’en 2023, l’Ukraine avait déjà entamé des initiatives similaires au Sénégal et au Nigéria, dans le cadre d’une stratégie visant à accroître ses expéditions de produits agricoles et consolider ses relations commerciales dans la sous-région d’Afrique de l’Ouest.

EXPLORANT DE NOUVELLES APPROCHES DU VIEILLISSEMENT

Le sommet mondial Healthspan a ouvert ses portes à Riyad

Le sommet mondial de la santé, qui se tient à Riyad jusqu’à mercredi, a débuté mardi et a permis de faire le point sur les dernières avancées en matière d’allongement de la durée de vie des êtres humains.

Dans une interview accordée à Arab News en marge du sommet, Rakan W. Tarabzoni, directeur des opérations de l’Institut pour les initiatives d’investissement futur, a présenté une initiative en matière de santé que l’organisation a lancée en octobre 2024.

« Nous voulons que toutes les entreprises et toutes les institutions qui embauchent des personnes fournissent à leurs employés des contrôles de santé, ce qui signifie des employés en meilleure santé, plus productifs et des entités ou des entreprises prospères », a-t-il déclaré.

« Cela ne se produira que si nous aidons les gens à effectuer des examens préventifs avant qu’ils ne doivent les aider à traiter les maladies après qu’elles

sont survenues. »

L’une des sessions phares de la journée d’ouverture, « Science Beyond the Hallmarks of Aging : Exposomes, Microbiomes, Sexual Dimorphism, and Scientific Investigations around Healthspan », a permis d’aborder les dernières avancées dans la compréhension du vieillissement.

Le Dr Felipe Sierra, directeur scientifique de la fondation Hevolution, a dirigé la déclaration d’ouverture, ouvrant la voie à une exploration de la façon dont les récentes recherches scientifiques transforment notre compréhension du vieillissement.

Le Dr Dena Dubal, professeure de neurologie à l’université de Californie, a axé son intervention sur la communication entre les différents organes et leur rôle

dans le vieillissement.

Elle a souligné l’importance d’étudier ces interactions plutôt que d’isoler des organes individuels.

Dubal a déclaré : « C’est fascinant d’explorer la façon dont différents organes communiquent, ou quels signaux le rein envoie au cerveau, par exemple. »

Son travail récent met en évidence les répercussions du sexe biologique sur le vieillissement et la santé.

Il a également déclaré : « Il existe de véritables différences entre les sexes. Par exemple, les femmes vivent plus longtemps que les hommes partout dans le monde, et comprendre les mécanismes à l’origine de cette différence pourrait mener à de nouveaux médicaments pour les deux sexes. »

TUNISIE

Démarrage du programme de promotion de l’huile d’olive tunisienne en Afrique de l’est

Le Centre de Promotion des Exportations a lancé le programme de promotion de l’huile d’olive en Afrique de l’Est en organisant l’événement « Journée de promotion de l’olive et de l’huile d’olive tunisiennes » à Nairobi, au Kenya, en coopération avec l’Ambassade de Tunisie au Kenya.

Cet événement s’inscrit dans le cadre du programme national de promotion de l’huile d’olive tunisienne pour l’année 2025, qui vise notamment à encourager les exportations d’huile d’olive en Afrique subsa-

harienne, selon les données publiées par le CEPEX. La journée promotionnelle a réuni plus de 40 participants, dont des représentants de ministères techniques, de structures et institutions kényanes actives dans le secteur de l’huile d’olive, des fournisseurs de produits alimentaires et des chefs travaillant dans de grands établissements hôteliers de Nairobi.

Huit entreprises tunisiennes spécialisées dans la production et l’exportation d’olives, d’huile d’olive et de ses dérivés ont participé à l’événement, pour la première fois

sur le marché kényan, ce qui leur a permis de présenter leurs produits et de mettre en avant leur qualité à travers une séance de dégustation organisée spécialement pour l’événement.

Il est à noter qu’en 2023, la Tunisie a été le premier exportateur d’huile d’olive vers le Kenya, avec une valeur de 1,99 million de dollars américains, représentant 58 pour cent des importations totales d’huile d’olive kényane, faisant du Kenya le deuxième client de l’huile d’olive tunisienne en Afrique subsaharienne.

ÉGYPTE

Coca-Cola HBC injecte 31 millions \$ dans l’accroissement de sa production

Troisième pays le plus peuplé d’Afrique après le Nigéria et l’Éthiopie, l’Égypte est un marché attractif pour les entreprises agroalimentaires. Parmi les acteurs majeurs sur le segment des boissons, l’embouteilleur Coca-Cola HBC cherche à renforcer sa position sur ce marché en pleine expansion.

Coca-Cola HBC Egypt, filiale de Coca-Cola Hellenic Bottling Com-

pany (HBC), un des principaux embouteilleurs de la firme américaine Coca Cola Company, a lancé le 27 janvier une nouvelle ligne de production de canettes dans son usine basée dans la ville de Sadat City.

D’un coût total de 31,5 millions \$, cette nouvelle installation est en mesure d’embouteiller 120 000 canettes par heure, soit une production annuelle évaluée à 1,72 million d’hecto-

litres de boissons. Cet investissement permet ainsi à Coca-Cola HBC Egypt de porter la capacité de production de son usine à 7,2 millions d’hectolitres par an.

Il donne aussi la possibilité à l’entreprise d’améliorer son approvisionnement et de mieux se positionner sur le marché local des boissons gazeuses en pleine croissance.

D’après les prévisions, formulées sur

la plateforme Statista, les ventes de boissons gazeuses sur le marché égyptien devraient en effet générer 13,4 milliards \$ en 2025 et afficher une croissance moyenne de 14,3 % par an jusqu’en 2029.

L’usine de Sadat City est opérationnelle depuis 2014 et assure la production et la distribution de marques phares de boissons comme « Coca-Cola », « Fanta », « Sprite » ou «

Schweppes ». En dehors de la ville de Sadat City, Coca Cola HBC Egypt exploite 4 autres usines dans les villes d’Alexandrie, Tanta, Assiout et Qalyub. En 2023, l’entreprise a écoulé 17,47 millions d’hectolitres de boissons en Égypte, soit 7 % de plus que l’année précédente.

MAURITANIE

Organisation d’un atelier de formation au profit des maires des communes du Gorgol

Le wali du Gorgol, M. Mohamed Mokhtar Ould Abdi, a supervisé, lundi à Kaédi, un atelier de formation visant à renforcer les capacités des maires des communes de la Wilaya dans les domaines de la gestion administrative et financière.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le wali a souligné que cet atelier, de deux jours, vise à renforcer les capacités des maires en développant leurs compétences pour les préparer à la mise en œuvre du pro-

gramme de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à promouvoir la décentralisation en tant que choix stratégique.

Il a passé en revue les mesures adoptées pour promouvoir la décentralisation, en particulier, l’élaboration d’une stratégie prévoyant la création d’un conseil supérieur de la décentralisation dans le but de jeter les bases du développement local, et la création d’un ministère délégué chargé de

promouvoir la décentralisation.

Dans une allocution prononcée plus tôt, le maire de la Commune de Kaédi, président de l’Association des maires du Gorgol, M. Abdoulaye N’Diaye, a déclaré que cette rencontre représente une occasion précieuse d’échanger des expériences pour valoriser les compétences des maires dans les domaines de la gestion administrative et financière.

Il a ajouté que cet atelier de formation permettra aux élus de renforcer leurs ca-

pacités dans le domaine de l’entretien, de la protection du domaine public et de la rationalisation des dépenses, ce qui contribuera à améliorer la performance des services rendus par les municipalités.

L’atelier a démarré en présence du hakem de Kaédi, M. Mohamed Salem Beilla, de la vice-présidente de la région du Gorgol, Mme Egheila Dikwa, des maires des communes de la Wilaya, et des autorités de sécurité.

AFRIQUE

Hausse envisagée des ventes de véhicules électriques

L'AIE s'attend à ce que les ventes de véhicules électriques atteignent 40 millions d'unités en 2030. Un scénario qui pourrait être bénéfique pour l'Afrique qui détient, selon des estimations, 30 % des minéraux essentiels pour la fabrication de cette catégorie de véhicules.

Les ventes mondiales de véhicules électriques et hybrides (VE) devraient dépasser la barre des 20 millions d'unités en 2025, marquant une hausse nette d'au moins 17 % en glissement annuel. C'est ce qui ressort des prévisions du cabinet d'études Rho Motion, annoncées le mardi 28 janvier et rapportées par l'Agence de presse Reuters. Pour précision, elles prennent en compte les véhicules entièrement électriques et hybrides. Dans le détail, on apprend que cette dynamique de croissance devrait être principalement alimentée par les performances du marché chinois. En effet, l'Empire du milieu devrait maintenir sa domination sur le marché des VE en 2025, notamment grâce à la prolongation des subventions accordées par l'État pour stimuler la consommation dans le pays. S'appuyant sur cette base, les experts de Rho Motion anticipent une hausse de 17 % des ventes des véhicules électriques en Chine pour cette année. Suivront ensuite l'UE et les États-Unis, avec des taux de croissance respectifs de 15 % et 16 %. Toutefois, ils ajoutent que ces performances pourraient encore s'accroître au cours des prochaines années, étant donné que la transition vers les véhicules électriques se poursuit. Les objectifs visant à limiter le réchauffement climatique selon le scénario des Ac-

cords de Paris sont en effet au cœur des politiques de la majorité des États du monde, ce qui favorise l'adoption de solutions moins émissives comme les véhicules électriques. L'AIE abonde également dans ce sens, prédisant une augmentation des ventes mondiales des VE à plus de 40 millions d'ici 2030.

Une aubaine pour l'Afrique

Alors que les ventes des véhicules électriques pourraient connaître une croissance significative d'ici la prochaine décennie, l'Afrique peut potentiellement bénéficier de cette situation. Pour cause, le continent disposerait, selon les estimations, d'environ 30 % des réserves mondiales de minéraux critiques, lesquels sont indispensables dans le processus de fabrication des véhicules électriques et leurs batteries. Au nombre de ces matières premières, on retrouve par exemple le cuivre, le cobalt, le lithium, l'aluminium, le nickel, le manganèse ou encore les terres rares. Actuellement, on compte déjà plusieurs producteurs clé de ces minéraux en Afrique, notamment la RDC avec le cuivre et le cobalt, ou encore d'autres acteurs comme le Zimbabwe, la Zambie, la Tanzanie, Madagascar, et plus récemment le Mali avec l'entrée en production de la mine de lithium Goulamina. Dans un scénario marqué par une ac-

célération des ventes de VE, ces derniers pourraient encore jouer un grand rôle dans l'approvisionnement des matières premières aux fabricants de ce marché. De plus, ils pourraient attirer de nouveaux investisseurs désireux de nouer des partenariats d'exploitation de ces minerais. Selon une étude de Future Minerals Forum, rapporté en 2024 par Agence Ecofin, environ 5400 milliards de dollars d'investissements seront nécessaires dans les minéraux critiques d'ici 2035 dans le cadre de la transition énergétique, avec l'Afrique en tête de liste des régions susceptibles de profiter de ces fonds.

Encore des défis à relever

Si le continent devrait, selon toutes ces projections, profiter de la montée en puissance des véhicules électriques, il faut noter qu'il n'exploite pas encore pleinement le potentiel de ses ressources. Les producteurs africains se contentent toujours de l'exportation des minerais à l'état brut, peinant à couvrir les autres maillons de la chaîne de valeur. Ce qui limite encore les revenus tirés de cette activité, lesquels atteindraient actuellement environ 40 % de ce que ces acteurs pourraient potentiellement tirer de ces ressources, indique l'ONUCED.

GHANA

Le nouveau gouvernement veut relancer une filière avicole en détresse

Au Ghana, la viande de volaille est l'une des principales sources de protéines animales avec le poisson. Le pays dépend pour plus de 80 % des importations pour satisfaire ses besoins en poulet. « Nous ne pouvons plus nous permettre de laisser ce secteur [avicole, ndlr] avec autant de potentiel continuer à se débattre », a déclaré Eric Opoku, ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture (MoFA), le 20 janvier dernier. Ces mots du dirigeant, qui s'exprimait devant la Commission des nominations du Parlement, traduisent bien l'état actuel de la filière avicole ghanéenne qui fait face à une situation paradoxale. Sur le papier, la croissance

de la consommation fournit un terrain favorable pour son essor. Le pays représente en effet le second plus important consommateur de viande de poulet de la région derrière le Nigeria avec plus de 300 000 tonnes selon les données du Département américain de l'agriculture (USDA). C'est 6 fois plus que la consommation totale de la Côte d'Ivoire. Dans le pays, chaque habitant consomme 13 kg par an, soit plus du double du niveau per capita affiché au Sénégal. Et pourtant... Dans l'industrie avicole, le constat d'une crise est unanimement partagé par tous les acteurs depuis quelques années. La filière qui dans les années 80-90 était performante

allant jusqu'à satisfaire 80 % des besoins locaux en viande de poulet n'est plus que l'ombre d'elle-même. Selon les données du Département américain (USDA), le pays n'a produit que 60 000 tonnes de viande de poulet, soit seulement 18 % de la consommation totale en 2023. Si ce taux d'autosuffisance reste faible, un examen plus approfondi des chiffres révèle une situation beaucoup plus critique. En effet, au Ghana, ce sont les poules pondeuses de réforme qui fournissent plus de 90 % de l'offre domestique, les poulets de chair ne comptant que pour moins de 5 %. Cette structure de l'approvisionnement du marché est atypique en comparaison avec d'autres pays de

la sous-région comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Dans l'ex-Gold Coast, la production commerciale de viande de poulet est un véritable parcours du combattant. « Les coûts élevés de l'alimentation pèsent lourdement sur nos producteurs », reconnaît M. Opoku. Les matières premières comme le maïs et le tourteau de soja ont vu leur coût flamber en 2024 avec la sécheresse qui a frappé le nord du pays et affecté la production agricole. Avec la baisse de 35 % des rendements du maïs, selon les estimations du Conseil ghanéen des céréales (GCC), les tarifs de la céréale ont grimpé mettant sous pression les fabricants d'aliments.

RDC

L'Etat vise l'accès à la cuisson propre pour 40 millions de personnes d'ici 2030

En RDC, le rythme annuel de croissance de l'accès à la cuisson propre était de 1% entre 2017 et 2021. Le gouvernement veut renverser la vapeur et améliorer la pénétration des technologies de cuisson propre dans le pays. Le gouvernement congolais ambitionne d'accélérer l'adoption des technologies de cuisson propre afin de réduire la dépendance du pays aux combustibles solides, encore utilisés par plus de 95 % des ménages. Dans son Compact Énergétique National, la RDC vise une progression annuelle de 5 % pour atteindre un taux d'adoption de 30 % d'ici 2030, soit 40 millions de personnes bénéficiant de solutions alternatives. Pour ce faire, le gouvernement prévoit de lancer une stratégie nationale de cuisson propre d'ici fin 2025. Celle-ci vise à encourager l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL), des foyers améliorés et de la cuisson électrique. Actuellement, l'usage du GPL reste limité, avec seulement 14 % de pénétration à l'échelle de la capitale Kinshasa, soit environ 250 000 ménages. Les autorités veulent faire passer ce chiffre à 1,2 million de ménages en 2030. Pour atteindre cet objectif, plusieurs obstacles devront être levés. Il s'agit notamment du manque d'infrastructures de stockage et de distribution, de la faible disponibilité des bouteilles de gaz et du coût élevé du GPL, qui se négocie autour de 5 \$ le kilogramme. Le gouvernement mise sur une implication du secteur privé pour surmonter ces obstacles. Des mesures incitatives, telles que l'exonération des droits de douane sur les équipements de cuisson propre et la mise en place d'un cadre réglementaire favorable aux investissements, sont à l'étude pour structurer un marché viable. Pour rappel, l'utilisation massive de la biomasse pour la cuisson pose des défis environnementaux et sanitaires. En contribuant à la déforestation, elle accentue la vulnérabilité écologique du pays, tandis que la pollution de l'air entraîne des maladies respiratoires et cardiovasculaires affectant particulièrement les femmes et les enfants. D'après les données officielles, les dommages sanitaires causés par cette pollution sont évalués à 13,6 milliards de dollars par an, tandis que la perte de productivité due à la collecte du bois de chauffe atteint 16,1 milliards de dollars annuellement.

AFRIQUE DU SUD

Eskom face à de nouvelles difficultés sur le réseau électrique

Après avoir passé plus de dix mois sans coupures d'électricité, les Sud-Africains se sont retrouvés confrontés à un effondrement du réseau. Une panne que la société publique d'électricité d'Afrique du Sud, Eskom a réussi à maîtriser. En Afrique du Sud, la société publique d'électricité Eskom a suspendu dimanche 2 février 2025 aux alentours de 6 h, les délestages qu'elle mettait en œuvre depuis deux jours. Vendredi 31 janvier, en effet, la compagnie avait annoncé un rationnement de la fourniture d'électricité.

L'entreprise a expliqué ce choix qui a mis fin à une période de plus de dix mois sans coupure dans le pays, par des défis techniques qui l'ont obligé à entreprendre immédiatement une maintenance de certaines de ses installations et l'utilisation des réserves énergétiques d'urgence. « Après un revers temporaire qui a nécessité la mise en œuvre de délestages au cours du week-end, Eskom a suspendu les délestages à partir de 6 h aujourd'hui en raison de la récupération de réserves d'urgence suffisantes », a déclaré Eskom. La compagnie rassure quant à sa capacité

à garantir à nouveau « un approvisionnement stable » grâce à l'ajout d'un total de 2 930 MW au réseau électrique. Une capacité qui devrait être renforcée par une puissance supplémentaire de 2 391 MW. Des inquiétudes quant à la surcharge du réseau Si la compagnie a amélioré la stabilité de l'approvisionnement électrique, le spectre de nouveaux délestages prolongés ne s'est pas totalement éloigné pour autant. Des préoccupations demeurent cependant quant à la charge du réseau à cause entre autres des actes de vandalisme des infra-

structures électriques ou encore les connexions illégales. Pour rappel, la persistance des coupures d'électricité a affecté la croissance du PIB réel de l'Afrique du Sud qui a baissé à 0,6 % en 2023 contre 1,9 % en 2022, selon des données de la Banque africaine de développement (BAD). L'institution a signalé également des perspectives économiques faiblement positives pour le pays, avec une croissance du PIB attendue à 1,6 % en 2025, mais les pénuries d'électricité pourraient freiner cette reprise.

CAC 40

Le dossier commercial continue d’inquiéter

Après son timide redressement de la veille, la Bourse de Paris devrait repartir en baisse mercredi matin, l'incertitude liée aux tensions commerciales continuant de pénaliser la tendance.

Vers 8h15, le contrat 'future' sur l'indice CAC 40 - livraison février - recule de 28,5 points à 7889,5 points, signe avant-coureur d'une ouverture en territoire négatif. La récente rhétorique protectionniste décidée par le président américain Donald Trump a servi de piqure de rappel aux marchés, qui s'inquiètent d'un potentiel retour du climat de guerre commerciale qui prédominait en 2019 et 2020. Les investisseurs ont semblé soulagés hier par la trêve conclue entre les Etats-Unis d'un côté et le Canada et le Mexique de l'autre, mais cet accord partiel n'élimine pas les nombreuses inquiétudes du moment. 'Je m'attends à un regain de volatilité, sachant que l'environnement général reste hautement incertain', commente ce matin Michael Brown, stratège chez Peppers-tone.

L’Europe prudente, Wall Street satisfaite face aux droits de douane

Les Bourses mondiales ont évolué en hausse mardi, l'Europe demeurant alertes face aux tensions commerciales provoquées par les droits de douane de Donald Trump, tandis que Wall Street s'est montrée soulagée par la réplique de Pékin aux taxes douanières imposée par les Etats-Unis. En Europe, la Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,66%, Francfort a gagné 0,36%, Milan 1,38% et Londres a perdu 0,15%. A Wall Street, le Dow Jones a gagné 0,30%, l'indice Nasdaq s'est octroyé 1,35% et l'indice élargi S&P 500, 0,72%. Après s'être fortement apprécié lundi, le dollar a reculé mardi, miné par le report des droits de douane accordé par Donald Trump au Mexique et au Canada, ainsi

En dépit de ces craintes tenaces, le marché parisien a réussi à rebondir de 0,7% à 7906 points hier, soutenu par de solides publications de résultats, Dassault Systèmes en tête. La Bourse de New York a également fini dans le vert mardi, portée par les performances meilleures que prévu de Palantir, un spécialiste de l'IA prédictive. Le Dow Jones s'est adjugé 0,3%, le S&P 500 a pris 0,7% et le Nasdaq a fini sur des gains de 1,4%. 'Cela montre que les investisseurs sont toujours prêts à racheter sur les points bas ('buy the dip')', observent les équipes de Danske Bank. 'Cette stratégie s'est révélée être un bon outil au cours des deux dernières années et demie et les tensions commerciales ne sont pas un motif suffisant pour en détourner les investisseurs', souligne la banque danoise.

que les possibilités de négociation avec Pékin. Vers 20H35 GMT, le dollar perdait 0,37% face à la monnaie unique, à 1,0382 dollar pour un euro. Le Dollar Index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, était en baisse de 0,95% à 107,96 points. L'once d'or se négociait à plus de 2.842 dollars l'once vers 21H45 GMT, peu après avoir touché un nouveau record historique plus tôt mardi, à plus de 2.845 dollars. Les cours du pétrole ont terminé en ordre dispersé mardi, plombés notamment par les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis. Le prix du baril de WTI américain a perdu 0,63% à 72,70 dollars et celui de Brent de la mer du Nord a gagné 0,32% à 76,20 dollars.

Les Bourses asiatiques sous pression

Les Bourses asiatiques étaient sous pression mercredi, Shanghai se repliant notamment après une semaine de congés, dans des marchés prudents face à l'incertitude alimentée par les tensions commerciales sino-américaine --ce qui poussait l'or, valeur-refuge, à un nouveau record. A la Bourse de Hong Kong vers 02H30 GMT, l'indice Hang Seng chutait de 1,10% à 20.562,06 points. Les places de Chine continentale, de leur côté, rouvraient sous pression après une fermeture d'une semaine pour cause de congés du Nouvel an lunaire. A la Bourse de Shanghai, après avoir ouvert en légère hausse, l'indice composite cédait 0,40% à 3.237,50 points. Celui de Shenzhen perdait 0,39% à 1.918,62 points. A la Bourse de Tokyo vers 02H30 GMT, l'indice vedette Nikkei se repliait de 0,18% à 38.727,19 points, et l'indice élargi Topix était à

l'équilibre (+0,03% à 2.737,99 points), au gré d'échanges extrêmement volatils. A la même heure, Séoul (+1,06%) et Sydney (+0,52%) résistaient un peu mieux. La devise nippone se renforçait de 0,65% face au billet vert vers 02H30 GMT, à 153,34 yens pour un dollar. Si le dollar avait cédé du terrain mardi après le report des taxes douanières visant le Mexique et le Canada, le yen reste lui soutenu par la perspective de nouvelles hausses de taux par la Banque du Japon (BoJ), qui rendrait la devise plus rémunératrice. Face aux incertitudes nourries par les tensions commerciales sino-américaines, l'or -valeur refuge par excellent- s'est hissé mercredi à un nouveau sommet historique, à 2.853,82 dollars l'once, après de précédents records déjà enregistrés ces derniers jours.

Les chiffres économiques du jour

Le rapport JOLTS du Département américain du Travail a fait ressortir 7,156 millions ouvertures de postes en décembre, le consensus étant de

8,01 millions. Un mois plus tôt, ces ouvertures de postes étaient au nombre de 8,156 millions, chiffre révisé de 8,098 millions.

Apollo Global Management

Apollo Global Management a publié des profits meilleurs que prévu. Au quatrième trimestre, le gestionnaire d'actifs a généré un bénéfice net de 1,66 milliard de dollars, soit 2,39 dollars par action contre respectivement 3,58 milliards de dollars et 2,44 dollar par action, un an plus tôt. En données ajustées, le bénéfice par action est ressorti à 2,22 dollars, surpassant nettement le consensus de 1,89 dollar. Les fee related earnings, qui mesurent le résultat récurrent de

l'activité de gestion d'actifs, ont progressé de 21,20% à 554 millions de dollars.

Goodyear

Goodyear est attendu en baisse en pré-marché à Wall Street après l'annonce de la finalisation de la cession de son activité de pneus hors route (OTR) au groupe japonais Yokohama Rubber Company avec effet au 3 février 2025, dans le cadre d'une transaction entièrement en espèces évaluée à quelque 905 millions de dollars. " La vente de l'activité OTR est une étape importante dans la transformation de Goodyear ", a déclaré Mark Stewart, CEO de Goodyear.

Estée Lauder

Au second trimestre de son exercice 2024/2025, les ventes d'Estée Lauder ont diminué de 6% pour atteindre 4 milliards de dollars. La marge brute déclarée et ajustée a augmenté de 310 points de base, pour atteindre 76,1%, malgré la baisse des ventes. Le groupe de cosmétiques américain affiche une perte d'exploitation de 580 millions de dollars contre un bénéfice d'exploitation de 574 millions de dollars. Sur ce trimestre, la marge d'exploitation est tombée à -14,5%, contre +13,4% à la même période de l'exercice précédent.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA				
COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN				
Cours du : 05 Février 2025 Valeur : 07 Février 2025				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	135.0855	135.1005
1	EUR	EURO	140.5024	140.5451
1	GBP	POUND STERLING	168.7936	168.8967
100	JPY	JAPANESE YEN	88.1012	88.1167
1	CNY	CHINESE YUAN	18.5774	18.5810
1	CHF	SWISS FRANC	149.3317	149.4475
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.4720	94.5155
1	DKK	DANISH KRONE	18.8286	18.8317
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.3403	12.3441
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.0512	12.0562
1	AED	UAE DIRHAM	36.7760	36.7851
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.0161	36.0220
1	KWD	KUWAITI DINAR	437.7366	437.9271
1	TND	TUNISIAN DINAR	41.9576	42.3793
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.4169	13.4184
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.3286	27.4689
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3942	3.4048
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	175.8203	175.8203

Wall Street finit en hausse ; Palantir en vedette

Les marchés actions américains ont terminé dans le vert en écho aux Bourses européennes. Les craintes de guerre commerciale ont été reléguées à l'arrière plan malgré la réplique chinoise aux hausses des droits de douane décidées par Donald Trump. Si l'entreprise de logiciels d'analyse de données Palantir a bondi de 24% après avoir communiqué des prévisions trimestrielle et annuelle supérieures aux attentes, PepsiCo a reculé sur fond de perspectives moroses. Le Dow Jones s'est adjugé 0,30% à 44556 points et le Nasdaq 1,35% à 19654 points. Palantir fait son entrée parmi les 50 plus importantes capitalisations mondiales. L'entreprise de logiciels d'analyse de données s'est envolé

de 23,99% à 103,83 dollars, affichant un peu plus de 240,67 milliards de dollars de capitalisation. A titre de comparaison, IBM pèse 240,74 milliards de dollars en Bourse. Si Palantir a généré en 2024 un bénéfice net de 462,19 millions de dollars contre 6 milliards de dollars pour "big blue", ses perspectives sont bien meilleures. Pour Bank of America, Palantir est à la tête de la révolution de l'IA sur les marchés commerciaux et de la défense.

Le rapport JOLTS du Département américain du Travail a fait ressortir 7,156 millions ouvertures de postes en décembre, le consensus étant de

AUSTRALIE

Sidney interdit l'utilisation d l'IA chinoise dans les administrations

La ministre de l'Intérieur a interdit l'utilisation de DeepSeek sur les équipements gouvernementaux australiens car le programme représente "un niveau de risque inacceptable en terme de sécurité".

L'Australie a décidé d'interdire le télé-chargement des programmes d'intelligence artificielle de la start-up chinoise DeepSeek sur les équipements gouvernementaux car ils pourraient représenter un "niveau de risque inacceptable en terme de sécurité", selon une directive publiée mardi par le ministère de l'Intérieur. "Après une analyses des risques et des menaces, j'ai considéré que l'utilisation des produits, des applications et des services internet de DeepSeek représentait un niveau de risque inacceptable en terme de sécurité pour le gouvernement australien", a écrit la ministre de l'In-

térieur, Stephanie Foster, dans cette directive. Les programmes de DeepSeek vont donc être "retirés" mercredi de "tous les équipements fixes et mobiles du gouvernement australien", a-t-elle ajouté. La jeune société chinoise DeepSeek a stupéfié le milieu de l'intelligence artificielle (IA) en mettant en ligne en janvier son robot conversationnel R1, qui égale ses rivaux américains malgré des coûts, selon l'entreprise, très inférieurs. Tous les soirs dans Le Titre à la Une, découvrez ce qui se cache derrière les gros titres. Zacharie Legros vous raconte une histoire, un récit de vie, avec aussi le témoignage intime de celles

et ceux qui font l'actualité. Néanmoins, l'outil a très vite commencé à susciter des inquiétudes en terme de sécurité, les régulateurs sud-coréen, italien, français et irlandais (ce dernier supervisant plusieurs groupes technologiques au nom de l'Union européenne) ayant demandé des informations sur le traitement des données des utilisateurs par la société chinoise. Taïwan a annoncé pour sa part la semaine dernière interdire à ses fonctionnaires et à des infrastructures-clés d'utiliser les applications de la start-up chinoise, invoquant des risques pour "la sécurité nationale de l'information".

INDONÉSIE

Le PIB en hausse de 5,03% en 2024

L'économie indonésienne a connu une croissance de 5,03% en 2024, avec un produit intérieur brut (PIB) qui a crû plus rapidement que prévu par les économistes, a annoncé mercredi le gouvernement. "Tous les secteurs ont connu une croissance positive en 2024. Ceux qui ont apporté la plus grande contribution à l'économie sont le secteur de la transformation, le commerce, l'agriculture, la construction et l'exploitation minière", a déclaré la directrice de l'Agence de statistiques indonésiennes, Amalia Adininggar Widyasanti, lors d'une conférence de presse. La

première économie d'Asie du Sud-Est a connu une croissance de 5,02% au dernier trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente. La croissance du PIB en 2024 a été légèrement inférieure à celle de 2023 où l'économie avait progressé de 5,05%. Ce chiffre est également inférieur à l'objectif de croissance du gouvernement qui tablait sur une hausse de 5,2% du PIB. L'Indonésie a été durement touchée par la pandémie de coronavirus. Ses exportations et son économie dépendante du tourisme ont été durement impactées en

2020, le PIB ayant diminué de 2,07%, sa première récession depuis la crise financière asiatique de 1997. L'économie a lentement rebondi, mais malgré une croissance relativement régulière, le chiffre est loin de l'objectif du gouvernement d'atteindre une croissance de 8% d'ici la fin du mandat en 2029 du président Prabowo Subianto, arrivé au pouvoir en octobre dernier. Pour 2025, la banque centrale indonésienne, Bank Indonesia, table sur une croissance économique plus lente qu'en 2024 en raison notamment de la baisse de la demande intérieure.

SERBIE

Les consommateurs boycottent les supermarchés face à la hausse des prix

La Serbie est le dernier pays en date à se joindre au boycott qui a débuté en Croatie et qui s'est rapidement étendu à d'autres pays des Balkans occidentaux. L'association pour la protection des consommateurs "Efektiva" a appelé les consommateurs serbes à boycotter cinq grandes chaînes de magasins en raison de leurs prix jugés excessifs. L'initiative vise les chaînes de supermarchés Delhaize, Mercator, Univerexport, DIS et Lidl, Efektiva estimant

que l'inflation actuelle ne justifie pas l'ampleur de la hausse des prix constatées dans ces enseignes. Le boycott a été lancé à l'origine par l'association croate de défense des droits des consommateurs "Halo, Inspektore" (Bonjour, Inspecteur) à la fin du mois de janvier. Le groupe avait annoncé un boycott d'une semaine des chaînes de supermarchés Eurospin, Lidl et DM. Le mouvement a ensuite pris de l'ampleur dans d'autres pays des Balkans occidentaux, notamment en

Bosnie-Herzégovine, au Monténégro et en Slovaquie.

Un boycott peut-il être vraiment efficace ?

Le succès d'un boycott dépend de plusieurs facteurs, selon Veljko Mijušković, professeur à la faculté d'Économie de l'université de Belgrade, qui s'est entretenu avec EuroNews. Il explique que les facteurs comprennent la durée du boycott, le niveau d'action collective des consomma-

teurs et la réponse de la chaîne de magasins au boycott. Les États des Balkans occidentaux ne peuvent adhérer à l'UE qu'ensemble (O.Scholz) Comme plusieurs experts, il souhaite qu'une enquête soit menée sur la chaîne d'approvisionnement des enseignes concernées, pour déterminer à quel niveau se produit "l'augmentation du prix qui fait que les consommateurs finaux paient beaucoup plus pour certains types de produits ici en Serbie par rapport à d'autres pays".

COMPÉTITIVITÉ

La Commission européenne annonce un «effort de simplification sans précédent»

La Commission européenne a présenté sa nouvelle stratégie économique pour les années à venir. La simplification figure en bonne place dans un paquet de propositions qui manque cruellement de nouveauté. La Boussole de compétitivité (Competitiveness Compass en anglais) de la Commission, présentée mercredi, vise à fournir une stratégie pour stimuler l'économie de l'UE, coincée entre une Chine qui fonde sa croissance sur une main-d'œuvre bon marché et une économie américaine stimulée par une énergie à bas prix. "Au cours des 20 à 25 dernières années, notre modèle économique s'est essentiellement appuyé sur une main-d'œuvre bon marché en provenance de Chine, sur une

énergie vraisemblablement bon marché en provenance de Russie et sur une externalisation partielle de la sécurité et de l'application de la législation en matière de sécurité. Ce temps est révolu", a expliqué mercredi Ursula von der Leyen, présidente de la Commission, avant de présenter sa stratégie. En plus de plusieurs propositions omnibus de simplification, 12 nouveaux actes seront en préparation pour les prochaines années, ainsi que plusieurs stratégies et plans dans les domaines de l'innovation, de la décarbonation, des investissements et de la sécurité économique.

Réduire la charge administrative, marche arrière sur le Pacte vert ?

L'annonce par la Commission d'un "effort de simplification sans précédent" semblait destinée à apaiser les appels de la droite européenne et des employeurs, et cette section figurait en bonne place dans les premières versions de la boussole. Dans la version finale, elle semble reléguée au second plan, après les politiques sectorielles, ce qui reflète peut-être l'opposition véhémente à tout retour en arrière en matière d'environnement. Elle est toutefois restée au premier plan lors de la conférence de presse d'Ursula von der Leyen et du vice-président de la Commission, Stéphane Séjourné. "Nous avons reçu un signal très clair de la part du secteur européen des entreprises :

il y a trop de complexité, la durée des autorisations est trop longue, les procédures administratives sont trop lourdes. Nous devons réduire la charge administrative", a précisé la responsable allemande, ajoutant : "d'ici la fin du mandat, nous aurons fait des propositions qui pourraient permettre aux entreprises d'économiser plus de 37 milliards d'euros par an". La Commission prévoit d'agir rapidement, puisqu'une première proposition omnibus de simplification, qui devrait être présentée le mois prochain, portera sur "l'information financière durable, la diligence raisonnable en matière de développement durable et la taxonomie".

PÉTROLE, GNL, CHARBON

La Chine réplique à Donald Trump en taxant les hydrocarbures américains

Répondant aux surtaxes douanières imposées par l'administration Trump, la Chine va imposer des droits de douane de 10 à 15% sur les importations d'hydrocarbures américains. La Chine a annoncé mardi qu'elle allait imposer des droits de douane de 15% sur les importations de charbon et de gaz naturel liquéfié (GNL) américains, durcissant sa position dans le bras de fer commercial engagé par Donald Trump. Par ailleurs, des taxes douanières de 10% seront infligées aux importations de pétrole américains et à d'autres catégories de biens venant des Etats-Unis: machines agricoles, véhicules de sports de grosse cylindrée et camionnettes, a ajouté le ministère des Finances. Les nouveaux droits de douane doivent entrer en vigueur le 10 février, a-t-il annoncé. Ces annonces de Pékin sont une réplique immédiate à l'entrée en vigueur, mardi à 02H00 GMT, d'une augmentation de 10% par les Etats-Unis des droits de douane américains sur l'ensemble des produits importés de Chine. Ces taxes américaines promulguées par Donald Trump "violent gravement les règles de l'Organisation mondiale du commerce, ne font rien pour résoudre les propres problèmes (des Etats-Unis) et perturbe la coopération économique et commerciale normale" entre les deux pays, a insisté le ministère chinois. Ces annonces chinoises interviennent par ailleurs en amont d'une possible discussion imminente entre le président chinois Xi Jinping et son homologue américain Donald Trump, annoncée lundi "probablement" dans "les 24 heures" par la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt. Parallèlement, Pékin a annoncé mardi ouvrir une enquête contre le géant technologique américain Google, qu'elle dit soupçonner d'avoir enfreint sa réglementation anti-monopole. En annonçant de massifs droits de douane au Canada, au Mexique et à la Chine Donald Trump avait notamment affirmé vouloir forcer ces trois pays à agir pour diminuer le trafic de fentanyl, un opioïde responsable d'une grave crise sanitaire aux Etats-Unis. La Chine, de son côté, nie toute passivité dans ce dossier.

RÉTROMOBILE 2025

Le passé recomposé au stand Renault

A Retromobile, Renault expose des modèles anciens et leurs équivalents d'aujourd'hui, de la populaire 4L au laboratoire roulant électrique taillé pour des records d'efficacité.

S'il est un constructeur qui joue bien le jeu des salons automobiles, c'est Renault. Du Mondial de l'auto au salon de Bruxelles en passant par Retromobile, la marque Losange répond présent à chaque rendez-vous avec un contenu toujours renouvelé. A Retromobile 2025, la mise en scène permet de (re-)découvrir les R17, R4 et R5 et leurs pendantes modernes. La première est une réinterprétation façon restomod et ne donnera probablement pas lieu à un dérivé en série, mais les deux autres sillonnent déjà nos routes ou s'apprentent à le faire. Ces voitures se font face à face dans une mise en scène symétrique et très sobre.

Mais les deux stars du stand sont la 40CV des records, véhicule dont on découvre sur le stand une reconstruction réalisée à la fin des années 70, et celle qui se présente comme son héritière stylistique et spirituelle, à la cette différence près que la première disposait d'un moteur de 9 litres et était taillée pour la vitesse tandis que la seconde, baptisée Filante, carbure aux électrons et vise une efficacité énergétique maximale. Il s'agit d'ailleurs d'un laboratoire roulant qui s'attaquera à des records et non d'un simple show-car, ce qui rend la démarche d'autant plus intéressante. Ces deux modèles justifient à eux seuls un détour chez Renault...qui est installé en plein milieu du Hall 1, position qui le rend de fait incontournable.



XIAOMI YU7 (2025)

non, ceci n'est pas une Ferrari Purosangue

Xiaomi lance actuellement son second modèle en Chine, le SUV YU7. Un nom pas très vendeur pour un modèle qui devrait toutefois rencontrer le succès, vu les performances commerciales de la petite soeur SU7. Les Chinois aiment la technologie et les grands espaces. Cela tombe bien, Xiaomi a tout ce qu'il faut pour leur donner entière satisfaction avec une première voiture baptisée SU7 (que nous avons pu essayer) qui rencontre un succès impressionnant en Chine. La berline est en train de voler la vedette à la Tesla Model 3 et à d'autres berlines en l'espace de quelques mois. Le signe, s'il en fallait, que le marché du véhicule électrique n'a que faire des traditions et de l'ordre établi : le client aime la nouveauté et il est loin d'être aussi fidèle qu'un acheteur de thermique. Xiaomi profite de cette volatilité en piquant des clients à Tesla. La marque a vendu 130 000 SU7 en seulement neuf mois en 2024. Ce chiffre n'aurait pas dû être atteint avant au moins un an de commercialisation. La météo est donc au beau fixe pour un constructeur qui



dégaine son second modèle, un grand SUV aux faux airs de Ferrari Purosangue.

Le Xiaomi YU7 à grande autonomie

Le grand SUV de 4,99 mètres de long ne propose qu'un seul pack de batterie, une pile NMC de 101 kWh qui ne permet pas de faire de miracles en matière de poids : 2,4 tonnes sur les trois niveaux de fini-

tion selon les données d'homologation. Les autonomies revendiquées par le cycle chinois n'ont, comme d'habitude, pas de grande valeur puisqu'elles sont souvent éloignées de la réalité : de 670 à 760 km selon les versions, avec des puissances culminant à plus de 680 ch en quatre roues motrices. Une version propulsion est également au catalogue.

Mais là où Xiaomi frappe fort, c'est en matière d'offres commerciales. Les prix débiteront à 250 000 yuan, soit à peu de choses près l'entrée de gamme d'un Tesla Model Y bien moins grand, moins spacieux et à l'autonomie plus faible. Xiaomi n'a pour l'instant pas confirmé d'exportations pour l'Europe et encore moins d'usine sur place puisque la marque chinoise est déjà occupée avec la construc-



tion de son grand site "F2", qui devrait être prêt au tout début de l'été. Xiaomi a de très grandes ambitions puisque les usines F1 et F2 pourront produire des centaines de milliers de voitures par an. Et la YU7 paraît tout à fait taillée pour l'Europe si BYD et Tesla arrivent bien à vendre des Seal et Model 3, bénéficiant depuis peu d'une version à 700 km d'autonomie.

Les groupes thématiques
de travail :



Groupe 1 :
Organisation de la Filière des Semences
Structuration de la filière



Groupe 2 :
Quelle Logistique et Gestion Durable des Semences ?
Quelles solutions pour un stockage et une gestion efficace des semences à long terme.
Les discussions porteront sur les meilleures pratiques pour la conservation, la durabilité et la gestion des semences, en tenant compte des spécificités locales.



Groupe 3 :
Innovation et Technologies pour la Production de Semences
Explorer les technologies innovantes pour améliorer la production et la distribution des semences.
Ce groupe analysera les nouvelles technologies, notamment la sélection variétale et les techniques de micro-propagation, pour optimiser la production de semences adaptées aux conditions locales.



Groupe 4 :
Vers une Sécurisation en Semences de Qualité
Développer des solutions pour renforcer la Sécurisation et la disponibilité en semences certifiées et de qualité.
Les participants étudieront les mécanismes pour accroître la sécurisation en semences locales et proposeront des solutions pour renforcer les capacités des producteurs à produire des semences certifiées.

Inscription et Informations :

+213 (0)661 38 32 72
atelier@esas-eloued.dz
www.esas-eloued.dz



Sous le Haut Patronage du Monsieur le Wali d'El Oued,
l'Ecole Supérieure d'Agronomie Saharienne d'El Oued
En Coopération avec
La Faculté des Sciences de la Nature et de
la Vie de l'Université d'El Oued,



& La Chambre de l'Agriculture /
Direction des Services Agricoles d'El Oued,
& Le Groupe de Réflexion Filaha-Innove GRFI,

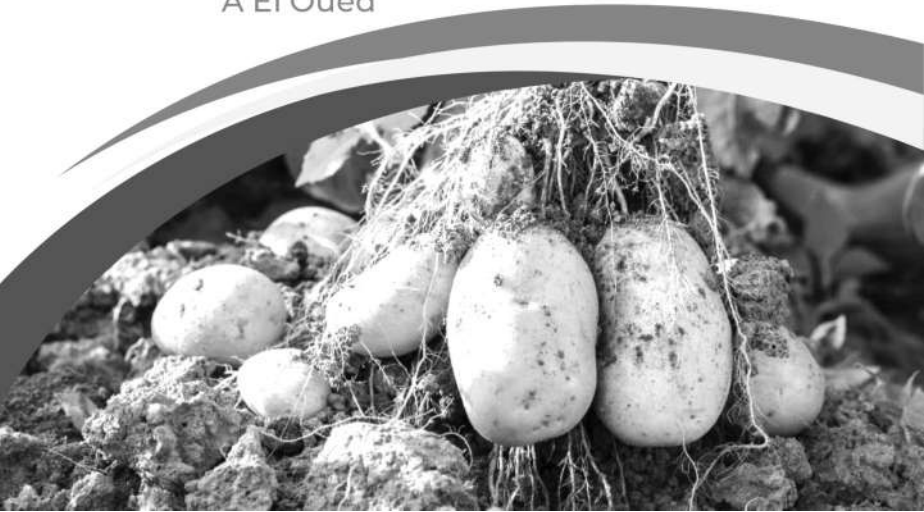


Organisent

Un Atelier

**“ Filière Semences de Pomme de Terre
à El Oued :
État des Lieux,
Contraintes et Solutions Innovantes ”**

19 - 20 Février 2025
À El Oued



Pourquoi cet atelier ?

La filière pomme de terre est importante pour la sécurité alimentaire en Algérie. **Cet atelier vise à renforcer cette filière stratégique** en explorant des solutions adaptées pour la **production, le stockage, la logistique et la distribution des semences de pomme de terre**, particulièrement dans la région d'El Oued.

Objectifs de l'atelier :



Quels solutions pratiques pour les défis rencontrés à chaque étape de la chaîne de valeur ?



Comment optimiser les coûts de production et améliorer la qualité sanitaire des semences ?



Comment améliorer la compétitivité de la filière pomme de terre ?



Renforcer la collaboration entre les acteurs publics et privés du secteur.



Pourquoi participer ?



Rencontrez des experts de la filière pomme de terre.



Participez à des discussions enrichissantes sur les défis et opportunités du secteur.



Explorer des solutions pour améliorer la compétitivité et la durabilité de la filière.



Bénéficiez de retours d'expérience et de meilleures pratiques pour chaque étape de la production.



Mots fléchés

Sina- pisme	↓	Il peut être de désespoir	Chaussures légères	Gentil	↓	Expérience	↓	Fleuve d'Ecosse	↓	Port antique de Rome	↓	Malicieux	↓
Cuves	→	↓	↓	Coûteuses	→			↓				↓	
	→			Répétition	→								
Allure	→			↓		Avant le lycée	→			Théâtre basé à Villeur- banne	→		
Bien- heureux	→					Possèdent	→			Voilés	→		
	→				Dit pour sourire	↓				↓			
					Base de l'impôt	↓							
Une affaire politico- financière		Acteur de Géant, et à l'est d'Eden Ecole québécoise	→				Soleil divin		Purifié	→			
	→	↓					↓		↓				
											Argent	→	
											Arbre exotique	↓	
Recueil de cartes géographiques	→					Stable	→					Ciel- de-lit	
Région au dessus du Caucase	→					Autre moi	↓					↓	
	→							Flamberges	Pays européen	Divin marquis	→		
							↓	↓					
Entre l'URSS et la Russie		Bidets	→							Tante de Bambi	→		
	→	Glorifi- cation	↓							Surfaces agricoles	→		L'Estonie
	→		Opération plastique	→						↓			↓
			Implanter solidement	↓									
Cette ville a une faïencerie renommée		Rancune	→			Futur officier	→				Enzyme	→	
	→	Figure	↓										
					Indium		Naissance	→					Gare
							Avec les coutumes	→					
Époux	→			↓		Érodas	→					Astate	→
Hommes de cœur	→					↓						↓	
	→					Doctrine	→					Rangs	
	→					↓						↓	
								Jeu de pions		Contre tout	→		
										Einstei- nium	↓		
Infirmes (initiales)	→							↓					
Veux	→				Ils fusent		Petite loge pour sentinelle	→					
	→				↓								
							Ne fait rien	→					Département français
													↓
Support mural		Parfumé	→					Grefe		Il peut-être de grossesse	→		
	→	Boulette de poisson	↓					↓					
	→												
						Lisse	↓		Bien- heureux	→			
									Une pièce de charrue	↓			
Imper- méable	→				Avec les autres	→				Fulgine	→		
Oeuvre de Cizia Zyké	→				Durée	↓				↓			
	→												
			Figurine provençale	→							Jeu vidéo	→	
Recueil plaisant	→			Filles du frère	→							Néon	→

Le Brent à 75,6 dollars le baril

Les cours du pétrole reculent légèrement mercredi, avec un marché toujours préoccupé par la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, perdait vers midi 0,77% à 75,61 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mars, tombait de 0,78% à 72,13 dollars. Mardi les cours du brut s'affichaient pourtant en hausse à la clôture des marchés après les déclarations de Donald Trump expliquant vouloir exercer une "pression maximale" sur l'Iran. Malgré l'effet d'annonce, le marché a repris sa tendance baissière, car les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine font trembler les cours du pétrole.



MDN

Le Général d'Armée Chanegriha en visite officielle en Inde

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), entame, mercredi, une visite officielle en République de l'Inde, sur invitation du Chef d'Etat-major de la Défense et secrétaire du Département des affaires militaires de l'Inde, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Sur invitation du Chef d'Etat-major de la Défense et Secrétaire du Département des affaires militaires de l'Inde, Monsieur le Général d'Armée Chanegriha Saïd, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, entame une visite officielle en République de l'Inde, à partir d'aujourd'hui 5 février 2025", précise la même source. Lors de cette visite, qui s'inscrit "dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et l'Armée indienne, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué du MDN.

ALNAFT

Attribution d'une attestation de pré-qualification à la société omanaise Petrogas

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "Alnaft" a attribué une attestation de pré-qualification d'une durée de cinq ans au profit de la compagnie omanaise "Petrogas E&P LLC", a indiqué hier Alnaft dans un communiqué. La cérémonie de remise de l'attestation de pré-qualification, en qualité d'opérateur investisseur, s'est déroulée en présence du président du comité de direction d'Alnaft,

Mourad Beldjehem, des membres du comité de direction ainsi que du vice président de la compagnie, Usama Al Barwani, accompagné de cadres dirigeants de Petrogas E&P LLC. Pour rappel, Petrogas E&P LLC est une compagnie privée, créée en 1999 au Sultanat d'Oman, filiale du groupe MB LLC, fondé en 1982 par Mohammed Al Barwani, un groupe multinational actif dans divers secteurs et présent dans plus de 20 pays à

travers le monde, et qui accorde actuellement un intérêt avéré à l'investissement en Algérie par la participation au déroulement des "Data room" organisé par Alnaft dans le cadre de l'appel d'offre international "Algeria Bid Round 2024". Petrogas est spécialisée dans l'exploration et la production des hydrocarbures au Sultanat et à l'international (Egypte, Pays-Bas, Royaume-Uni et Danemark), selon le communiqué.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

Les guerres commerciales n'ont pas de vainqueurs

Les pratiques protectionnistes conduisent nécessairement à une inflation en boule de neige, elles conduisent aussi à des guerres commerciales qui n'auront pas de vainqueurs. Il est évident que les consommateurs sont les premiers à subir les effets du protectionnisme ; au contraire, on peut estimer que les travailleurs peuvent en être les bénéficiaires dans les pays dont la balance commerciale est fortement déséquilibrée en faveur des importations. Les conséquences d'une protection ne sont pas toujours directes mais peuvent être la conséquence secondaire d'un protectionnisme opéré ailleurs. L'objectif central de l'OMC a été, et il est toujours, le libre échange et la suppression des barrières commerciales entre les pays. De cette manière, la compétition devient mondiale et l'efficacité économique sera planétaire au profit des entreprises et au final au profit des consommateurs. L'OMC était l'instrument principal de la mondialisation « heureuse ». L'adhésion de la quasi-totalité des pays à l'OMC était perçue comme la preuve du succès de cette mondialisation. Du point de vue de la théorie économique, le libre échange et la suppression des barrières conduisent à l'efficacité de l'économie mondiale, mais dans la pratique les économies ne sont pas dans le même niveau de développement ou du moins certains ne sont pas encore préparées, pour des raisons historiques ou conjoncturelles, à rentrer dans la compétition internationale en raison de leur retard technologique, de la taille de leur marché intérieur.... Dans cette compétition, beaucoup d'économies ont vu leur situation se dégrader (par exemple fermeture d'usines, chômage...). La valorisation des matières premières par les pays en développement a été l'une des limites de cette mondialisation des échanges. La Chine est le pays qui a exploité à fond cette liberté commerciale en saisissant toutes les opportunités pour conquérir tous les marchés du monde grâce à la compétitivité de son économie, ses positionnements sur les segments délaissés par les grandes économies occidentales comme l'industrie manufacturière, l'automobile, Aujourd'hui, la première économie du monde, le chantre du libre échange, se trouve confrontée à des déséquilibres dans son commerce extérieur aussi

bien avec des économies « amies » qu'avec des pays lointains comme la Chine et d'autres pays asiatiques. Trump décide alors, de suspendre les règles de l'OMC et menace beaucoup de pays de mesures protectionnistes très fortes, allant de 10% à 75% de taxes et droits de douane à l'entrée. Les pays, comme le Canada, le Mexique et même l'Europe sont les plus touchés par ces mesures. Le pragmatisme de Trump dans le domaine des relations commerciales, comme ailleurs, est troublant : chaque fois qu'un déséquilibre dans la balance commerciale avec un pays est défavorable aux USA, il introduit les mesures de protection ou impose des produits américains à ce pays, c'est le cas notamment avec l'UE où il veut obliger les européens à acheter davantage de gaz de schiste pour rééquilibrer sa balance commerciale avec ces pays. Cette perspective aura des conséquences sur les exportations algériennes de gaz vers l'Europe. Malgré l'avantage économique que représente le gaz algérien (proximité, transports par gazoducs donc sans procédés de liquéfaction...), les européens risquent de se voir obligés de préférer le gaz américain. L'avantage du prix du gaz algérien sur celui des USA est très grand pour ne pas affecter significativement les contrats de Sonatrach. L'UE est particulièrement visée par Trump. La croissance de l'économie européenne est fortement dépendante de l'économie américaine (+de 500 Mds de \$ d'exportation vers les USA). Les trois premières économies européennes, l'Allemagne, la France et l'Italie sont à l'arrêt ou en recul. Dans ce contexte européen, la fin de l'année a été encore plus difficile que prévu pour l'économie française, plongée dans une crise politique et budgétaire. Pendant ce temps, la Chine fait plus de 5% de croissance et se voit taxer à 10% de droits additionnels. D'ailleurs, c'est le premier pays qui réagit à la décision américaine ; elle dépose une plainte auprès de l'OMC et procède à des mesures de riposte dont la réciprocité en matière de niveau de protection tarifaire. À la question de savoir si l'UE s'est préparée au retour de Trump, la réponse est dans un livre qui vient de sortir (S. Boussois, « Donald Trump : retour vers le Futur, 2025). Pour l'auteur, la réponse est claire-

ment non. Il précise : « ...Évidemment, on savait les conséquences à venir d'une réélection de Donald Trump, terribles, voire désastreuses pour le Vieux Continent qui patage depuis des années entre crise existentielle, montée des extrêmes, défiance à l'égard des institutions, crise économique, chômage, difficultés de réindustrialisation, crise politique, effondrement de l'axe franco-allemand, difficultés sérieuses en Allemagne, crise de régime en France ! » Le Vieux Continent sera le grand perdant du retour de Donald Trump et sur de nombreux plans. Coincée entre les États-Unis et la Russie, avec un conflit à proximité de ses frontières depuis bientôt trois ans, « cela n'a pas enclenché pour autant la constitution tant attendue d'une défense commune, afin de se passer de sa dépendance au biberon du bouclier américain. L'Europe n'a jamais réussi à établir une défense autonome et pleinement intégrée pour plusieurs raisons complexes et interconnectées, qui relèvent de l'histoire, de la géopolitique, de la diversité des intérêts nationaux, et des relations transatlantiques ». C'est cette situation qui met aujourd'hui l'Europe en situation de faiblesse devant l'Amérique. Il y a trente ans, le ministre belge des Affaires étrangères, Marc Eyskens, caractérisait la situation comme suit : « L'Europe est un géant économique, un nain politique et un ver de terre militaire. » ; Aujourd'hui, elle n'est plus un géant économique, mais toujours un nain politique et certainement une larve militaire. Angela Merkel alerte sur le malaise européen (mai 2017) : « Nous, Européens, devons vraiment prendre notre destin en main. Nous devons nous battre pour notre avenir, pour notre destinée, seuls, en tant qu'Européens. » En attendant le réveil européen, la guerre commerciale est déclarée et seuls les plus solides vont résister, car personne s'en sera gagnant. C'est pourquoi, il faut toujours anticiper sur ces questions pour ne pas être pris au dépourvu. La prochaine bataille sera celle des matières premières rares dont l'Algérie est directement concernée et même au premier plan.